



Note à l'attention du lecteur :

Pour naviguer plus aisément au sein du document, cliquez sur les liens hypertextes insérés dans les trois tableaux récapitulatifs de présentation de la formation (pages 8, 9 et 10). La combinaison « *Ctrl + Home* » vous ramène ici... Bonne lecture !

Département pédagogique

Profil d'enseignement

Bachelier

Éducateur Spécialisé
en accompagnement psycho-éducatif

Année académique 2023-2024

Haute École Charlemagne : nos Valeurs

Par l'engagement et la qualité du travail de ses équipes, la Haute École Charlemagne offre à chaque étudiant la possibilité de vivre et partager ses valeurs essentielles :

- **La démocratie** : la HECh forme ses étudiants au respect des libertés et droits fondamentaux de l'Homme, à l'exercice du libre arbitre, au développement de connaissances raisonnées et à l'exercice de l'esprit critique ;
- **L'ouverture** : la HECh accompagne ses étudiants pour qu'ils deviennent des citoyens libres et responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle ;
- **La démarche scientifique** : la HECh forme ses étudiants à la recherche de la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance ;
- **La neutralité** : la HECh accueille chaque étudiant sans discrimination, développe chez ceux-ci la liberté de conscience et de pensée, stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes ni les savoirs ;
- **L'émancipation sociale** : la HECh amène les étudiants à s'approprier progressivement des savoirs et à acquérir des compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Face aux inégalités sociales, elle soutient les plus défavorisés, les rend confiants en eux et conscients de leurs potentialités afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine. Elle leur permet de construire leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

Profil professionnel de l'Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif¹

L'éducateur spécialisé se forme dans le cadre de l'enseignement supérieur – au niveau bachelier. En accord avec ses missions, cet enseignement professionnalisant prépare les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, les prépare à leur future carrière et permet leur épanouissement personnel. Cet enseignement crée et maintient une large base et un haut niveau de connaissances et stimule la recherche et l'innovation.

Le profil professionnel de l'éducateur spécialisé peut être décrit comme suit :

L'éducateur spécialisé est capable de « mettre des mots sur », de réfléchir et de partager avec d'autres ses expériences professionnelles. Plus particulièrement, il réfléchit ses actions éducatives en équipe. Il fait preuve d'esprit critique. Il remplit une fonction de révélateur de réalités individuelles, collectives ou sociales et d'interface entre la ou les personnes et leurs pairs, leurs réseaux, les institutions sociales Il utilise différents registres d'écrit et de communication professionnels tant avec d'autres professionnels qu'avec les mandants ou autorités. Il s'efforce de « faire-valoir » publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels.

Il est conscient du cadre déontologique et professionnel dans lequel il se trouve et s'y inscrit. Il se réfère au mandat qui lui a été confié, en le clarifiant et en l'explicitant autant pour lui-même que pour les autres. Il est responsable, capable de faire face à des situations problématiques et de se positionner en réfléchissant les valeurs à partir desquelles il agit et en portant les contradictions et les ambivalences liées à l'exercice de son métier.

Il est capable de s'engager dans les situations, d'être fiable, de prendre position avec et pour les personnes dont il a la charge, d'autant plus quand celles-ci ne peuvent supporter elles-mêmes leur position. Travaillant en équipe, il est capable d'interagir en situation avec ses collègues, d'élaborer une intervention avec eux, de se laisser interpellé par eux et de les interpellé ; il collabore avec d'autres intervenants concernés par les mêmes personnes. Il est un acteur social et prend la mesure de son rôle institutionnel. Il participe aux transformations des politiques socio-éducatives.

Il tient compte du contexte social, culturel et organisationnel, du cadre légal, de l'histoire de la personne, etc. Il comprend, décode des situations complexes et construit sur cette base des approches psycho-socioéducatives appropriées. Toujours, il reste attentif à se questionner par rapport à sa pratique. Il s'inscrit de la sorte dans une dynamique de recherche et de formation continue.

Il invente ce qui va être, et ceci dans la relation, dans la rencontre et la situation singulières, « ici et maintenant ». Il se forge des outils, supports ou médiations de l'échange avec autrui, rendant possible la parole, l'expression et l'agir de celui-ci. Il identifie les ressources et compétences des personnes et du contexte et est capable de construire, d'évaluer et de réajuster des interventions en s'appuyant sur celles-ci. En général, il est un agent de changement, capable d'ouvrir ou de rouvrir le champ des possibles.

Il travaille avec ce qu'il est et est lui-même dans la rencontre avec les autres. Par ailleurs, il s'ouvre aux autres dans leurs différences, plus particulièrement aux personnes et situations « hors normes », tout en restant capable d'être un « repère ». Il permet que leur vécu prenne sens, par l'échange verbal ou tout autre mode relationnel. De ceci découle l'importance de la prise de conscience de soi dans la relation avec l'autre, avec les autres, dans le contexte et l'environnement qui est le leur. D'où l'importance du questionnement personnel, qui doit l'amener notamment à trouver la juste distance par rapport à sa propre histoire pour être capable d'être avec justesse partie prenante des relations qu'il noue avec les autres personnes.

¹ Conseil Supérieur Pédagogique, novembre 2010

Référentiel de l'Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

1. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique

- a. Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres
- b. Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société
- c. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
- d. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
- e. Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels
- f. Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- a. Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille
- b. Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
- c. Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
- d. Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action
- e. Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
- f. Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes

3. Être un acteur institutionnel et social engagé

- a. Faire preuve d'indépendance et d'initiative
- b. S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge
- c. Travailler et réfléchir en équipe et en réseau
- d. S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active
- e. Assumer son rôle social et politique

4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates

- a. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
- b. Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
- c. Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative
- d. Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles
- e. Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
- f. Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques

5. Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles

- a. Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
- b. Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
- c. Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
- d. Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe
- e. Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles
- f. Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin

6. Déployer son « savoir-y-faire »² relationnel dans la rencontre avec la personne

- a. Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel
- b. Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
- c. Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
- d. Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
- e. Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles
- f. Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée

² « Savoir-y-faire » et non savoir-faire pour souligner l'inscription « ici et maintenant », en lien avec la situation donnée, de ce savoir-faire.

Profil d'enseignement : **Bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : 10 : Sciences psychologiques et de l'éducation

Niveau CFC : Bachelier professionnalisant, niveau 6

Implantation : Les Rivageois - Liège

Président du jury : La Direction de Département

Secrétaire du jury : Andora Vidal

Une formation de qualité...

Pour tendre vers l'acquisition des acquis d'apprentissage terminaux, la Haute École propose à ses étudiants une formation théorique et pratique polyvalente.

La spécificité de notre Haute École est de placer l'accompagnement psycho-éducatif et l'approche relationnelle au cœur du processus de formation. Des outils techniques sont proposés comme supports à la pratique de cet accompagnement : techniques relationnelles (relation d'aide, gestion de groupes et d'équipes), art plastique, techniques musicales, sport et psychomotricité, techniques d'expression verbale et gestuelle, techniques audiovisuelles et informatiques, ...

La formation est ainsi centrée sur la prise de conscience de soi dans la relation avec l'autre et sur l'évolution des façons personnelles et techniques d'établir, d'alimenter et d'orienter une relation, l'accent étant mis sur la connaissance de soi-même et la capacité à se remettre en question et à questionner le sens de ses interventions.

La formation aide en outre l'étudiant à « contextualiser » sa future profession (approches juridique, sociologique, économique, philosophique, déontologique, etc.).

Durant toute la formation, les enseignants ont à cœur de favoriser la proximité et le suivi individualisé des étudiants, en se montrant disponibles et à l'écoute et ce, tout en mettant l'accent sur l'autonomie des étudiants.

Cette formation « en école » est étroitement liée à des périodes de stage à temps plein (cinq semaines en bloc 1, sept semaines en bloc 2 et treize semaines en bloc 3). Ces périodes de stage sont préparées à l'école, étroitement encadrées par les professeurs et les maîtres de stage et ensuite exploitées au travers d'un rapport de stage ainsi que de plusieurs travaux dans divers cours.

Étant eux-mêmes praticiens réflexifs, en questionnement et en évolution quant à leurs pratiques pédagogiques, en recherche d'une adéquation entre le cursus scolaire et la réalité du métier d'éducateur spécialisé, les enseignants favorisent cette capacité réflexive chez les étudiants.

Dynamique au travers des projets qu'elle met en place, ouverte sur la réalité professionnelle au travers des liens qu'elle construit avec les maîtres de stage, professionnelle au travers du processus de concertation pédagogique qu'elle favorise, la Haute École vise à former de véritables « Educ' Acteurs »...

... pour des professionnels compétents

L'éducateur travaille auprès de personnes de tous âges et qui, pour une raison ou pour une autre, sont en difficulté : difficulté sociale, difficulté d'intégration, difficulté psychologique, handicap, trouble du comportement, ...

Ainsi l'éducateur intervient-il...

- en maisons maternelles, en pouponnières, dans des services d'accueil pour enfants et adolescents placés et/ou présentant une problématique particulière (personnelle, familiale, ...) ;
- au sein d'institutions prenant en charge des enfants et/ou des adultes porteurs d'un handicap physique et/ou mental (institutions d'accueil de jour ou résidentiel) ;
- en IPPJ (régime ouvert ou fermé), en prisons ;
- à l'hôpital (pédiatrie, psychiatrie, ...) ;
- dans la rue auprès de personnes en rupture sociale (SDF, toxicomanes, prostitué(e)s, ...) ;
- auprès de personnes âgées fortement dépendantes placées en maisons de repos ;
- auprès de personnes qui ne rencontrent pas une difficulté particulière (en ludothèques, en crèches, dans des écoles ou des CEFA, au sein d'écoles de devoirs, de maisons de quartier ou maisons des jeunes, ...) ;
- ...

Et comment donc intervient cet éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif ? Il intervient pour accompagner ces personnes, pendant un bout de chemin qui peut être plus ou moins long. L'éducateur est un « spécialiste du quotidien ». Grâce à sa disponibilité, sa créativité, sa capacité de réflexion et ses compétences relationnelles, il écoute, soutient et souvent, recadre, prend position, transmet des limites... Son but est d'amener les bénéficiaires vers une meilleure intégration sociale, vers un plus grand épanouissement, vers plus d'autonomie...

Concrètement, il s'agit d'abord d'écouter et d'observer. Ensuite, il s'agira pour l'éducateur « d'être à côté » sans « faire à la place de ». Au travers des activités et de la relation du quotidien, il favorise le développement des personnes ; il soutient et/ou restaure les échanges.

Travailleur du quotidien, c'est au sein des situations quotidiennes qu'il intervient... Dans une institution résidentielle, l'éducateur est auprès des bénéficiaires au moment du lever, des repas, des bains, des diverses activités, des sorties à l'extérieur, des devoirs... Il les accompagne chez le médecin, le psychologue, le logopède... Dans certains contextes, l'éducateur a également à rendre des rapports aux autorités mandantes pour faire état de l'évolution des bénéficiaires. Dans une maison de quartier ou une association d'AMO (aide en milieu ouvert), il s'agit de développer des projets éducatifs (individuels, collectifs, communautaires, ...), de planifier et évaluer des activités, d'obtenir des subsides...

L'éducateur de rue va à la rencontre des bénéficiaires, se positionne comme un repère stable et une source d'écoute et de soutien. Il développe des projets de prévention (assuétudes, hygiène, alimentation, ...). Il encadre et soutient les bénéficiaires dans la recherche d'une reconnaissance sociale, d'un logement, d'une formation.

Le plus souvent, l'éducateur fait partie d'une équipe pluridisciplinaire. Il participe donc à des réunions d'organisation mais aussi à des formations et réunions de réflexion sur le projet pédagogique de l'institution, sur les valeurs de l'équipe, sur de nouvelles pratiques à développer, etc.

Dans l'équipe, il collabore avec les autres éducateurs et, le cas échéant, avec le personnel soignant (médecin, psychiatre, infirmier, ...) pour la prise en charge des bénéficiaires. Il est également amené à travailler en partenariat, en réseau avec les autres services qui entourent les personnes. Tout ceci suppose qu'il soit capable d'interagir, de communiquer oralement et par écrit.

Identification des Unités d'Enseignement (UE) : [Bloc 1](#) / [Bloc 2](#) / [Bloc 3](#)

Bloc 1 – Bachelier Educateurs Spécialisés

Acronyme	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
1 ED-MEDIAS	1	Education aux médias	14	Q1
1 BUR	1	Bureautique	10	Q1
1 DROIT	2	Droit	24	Q1
1 SOCIO [prér. 2_APSC]	2	Sociologie	24	Q1
1 P-GEN	2	Psychologie générale	36	Q1
1 P-HAND	2	Approche psychologique de la personne en situation de handicap	24	Q1
1 EDSA [prér. 2_EDSA]	2	Education pour la santé	24	Q1
1 SECU	1	Initiation à la sécurité et à l'entretien du matériel	12	Q1
1 NATA	1	Natation	12	Q1
1 SPORT-1	1	Education physique et sportive : techniques d'animation de jeux sportifs et pré-sportifs (y c. manutention)	24	Q1
1 MUS-1	1	Education musicale (partim 1)	24	Q1
1 DESS-1	1	Education plastique (partim 1)	24	Q1
1 EVG-1	1	Expression verbale et gestuelle (partim 1)	24	Q1
1 EXP-ECR-1 [prér. 2_EEO]	1	Expression écrite (partim 1)	12	Q1
1 ACC-PRAT	8	Fondements de l'accompagnement et analyse psycho-éducative des pratiques professionnelles	84	Q1+Q2
1 MLE	2	Maîtrise de la langue écrite	36	Q1+Q2
1 PHILO	1	Philosophie	12	Q2
1 API	1	Approche institutionnelle : cadre institutionnel	12	Q2
1 OGS [prér. 2_OGS]	2	Organisation et gestion des établissements et des services [A]	24	Q2
1 P-DEV	2	Psychologie du développement de l'enfant	36	Q2
1 SPORT-2	1	Education physique et sportive : pratique sportive	12	Q2
1 P-MOT	2	Psychomotricité	24	Q2
1 MUS-2	1	Education musicale (partim 2)	12	Q2
1 DESS-2	1	Education plastique (partim 2)	12	Q2
1 EVG-2	1	Expression verbale et gestuelle (partim 2)	12	Q2
1 EXP-ECR-2 [prér. 2_EEO]	1	Expression écrite (partim 2)	24	Q2
1 STAGE [prér. 2_STAGE]	18	Stage (y compris GAP)	144	Q2

Cette grille prévisionnelle de cours ne contient pas les activités optionnelles de la formation (comme les répétitions, les remédiations, les éventuelles activités d'aide à la réussite, etc.).

Légende-couleurs : 1^{er} quadrimestre 2^e quadrimestre annuel

Bloc 2 - Bachelier Educateurs Spécialisés

Acronyme	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
2_DEONTO	1	Déontologie	14	Q1
2_P-DEV	2	Psychologie du développement de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée	20	Q1
2_DROIT	1	Droit [A]	14	Q1
2_ED-MED	1	Education aux médias	14	Q1
2_SR2	2	Séminaire de Réflexion	35	Q1 + Q2
2_ACC-PRAT	2	Préparation et analyse psycho-éducative des pratiques professionnelles	26	Q1 + Q2
2_P-HAND	3	Approche psychologique de la personne en situation de handicap	50	Q1 + Q2
2_R-AIDE	2	Relation d'aide	26	Q1 + Q2
2_SPORT	2	Education physique et sportive	28	Q1 + Q2
2_P-MOT [prér. 3_P-MOT]	2	Psychomotricité	28	Q1 + Q2
2_MUS	2	Education musicale	24	Q1 + Q2
2_DESS	2	Education plastique	24	Q1 + Q2
2_APSC	2	Approche socio-culturelle	24	Q1 + Q2
2_EDSA	3	Education pour la santé	36	Q1 + Q2
2_EEO	3	Expression écrite et orale	36	Q1 + Q2
2_STAGE [prér. 3_STAGE]	19	Stage (y compris GAP)	204	Q1 + Q2
2_PHILO	1	Philosophie	14	Q2
2_OGS	2	Organisation et gestion des établissements et des services	24	Q2
2_ED-TIC	1	Education aux TICs	14	Q2
2_P-SOC	2	Psychologie sociale	20	Q2
2_THEMA	2	Thématiques psychosociales	20	Q2
2_SECU	1	Initiation à la sécurité et à l'entretien du matériel	14	Q2
2_M&C	2	Projet « Mémoire et Citoyenneté »	35	Q2

Légende-couleurs :

1 ^{er} quadrimestre	2 ^e quadrimestre	Annuel
------------------------------	-----------------------------	--------

Corequis Bloc 2 : 2_ACC-PRAT + 2_STAGE

Corequis Bloc 2 : 2_APSC + 2_PHILO + 2_P-SOC + 2_M&C

Corequis Bloc 2 : 2_SPORT + 2_SECU

Bloc 3 - Bachelier Educateurs Spécialisés

Acronyme	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
3_ST3	2	Semaine Thématique	35	Q1
3_PHILO	1	Philosophie	14	Q1
3_DROIT	1	Droit [A]	14	Q1
3_LEGI	1	Législation [A]	14	Q1
3_ED-MED	1	Education aux médias et aux TICs	14	Q1
3_SECOU	2	Secourisme et ergonomie	22	Q1
3_SPORT	2	Education physique et sportive	26	Q1
3_P-MOT	2	Psychomotricité	26	Q1
3_MUS	1	Education musicale	14	Q1
3_DESS	1	Education plastique	14	Q1
3_EEO	2	Expression écrite et orale	24	Q1
3_VAL-ED	1	Valeurs éducatives	14	Q1+Q2
3_DYN-GR	2	Dynamique de groupe et d'équipe	24	Q1+Q2
3_QSP	2	Questions spéciales de psychologie	36	Q1+Q2
3_P-PATHO	3	Psychopathologie	48	Q1+Q2
3_STAGE	20	Pratique professionnelle (Stage + Préparation et analyse psycho-éducative des pratiques professionnelles + SPP + GAP)	420	Q1 + Q2
3_TFE	16	TFE (TFE + EEO + Module TFE)	(12+6)	Q1 + Q2

Légende-couleurs : 1^{er} quadrimestre 2^e quadrimestre Annuel

Corequis Bloc 3 : 3_STAGE + 3_ST3

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_ED-MEDIAS**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Bernard CORNELIS – bernard.cornelis@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Parmi les compétences du référentiel, l'UE contribue principalement aux compétences suivantes :

Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes

Être un acteur institutionnel et social engagé

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative
- Assumer son rôle social et politique

S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques

Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles

- Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant devrait être capable de (liste exemplative – tous les contenus ne seront pas nécessairement abordés, en fonction de l'état d'avancement du cours) :

- Sécuriser son identification numérique
- Récupérer / Changer son mot de passe
- Gérer son dossier administratif numérique (échanger avec l'apparitrice, valider son cursus, s'inscrire aux examens,...)
- Consulter l'aide en ligne ou le support ead
- Écrire et envoyer des courriels
- Ajouter et modifier une signature professionnelle aux courriels
- Paramétrer sa boîte aux lettres
- Consulter son horaire de cours et identifier les locaux
- Imprimer son horaire de cours
- Synchroniser son horaire de cours avec un agenda électronique
- S'inscrire à un espace-cours Moodle
- Déposer un devoir (textuel, dépôt de fichier, ou mixte) sur Teams et/ou sur Moodle
- Distinguer les types de questions générés par Moodle
- Rejoindre une équipe Teams
- Communiquer de façon privée et publique avec Teams
- Utiliser les fonctionnalités invariantes d'une suite de bureautique
- Démontrer au moins un niveau 4 de la compétence numérique « 1.2. Gérer des données » avec PiX
- Démontrer au moins un niveau 3 d'une autre compétence numérique avec PiX
- Réaliser au minimum trois photographies répondants aux critères de composition vus en cours (effet de surcadrage, règle des tiers, jeu sur le regard, instant prégnant, opposition, référence ou analogie)
- Justifier des choix de composition en fonction du message
- Concevoir et créer un petit jeu numérique avec Scratch
- Concevoir et créer un podcast
- Concevoir et créer une vidéo type Youtube.

CONTENU DE L'UE

Votre environnement numérique à la HECh

- Séance 1 : Myhech, Zimbra, HyperPlanning, Moodle
- Séance 2 : Office 365 (Word, Excel, PowerPoint, Teams, Outlook, OneNote), PiX

Créations numériques

- Séance 3 : Photographie
- Séance 4 : Jeux
- Séance 6 : Podcast
- Séance 7 : Vidéo

Entraînement pour la certification

- Séance 5 : Campagne PiX

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (PiX)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

DigiCom 2.2 The digital Competence framework for citizens
European Framework for the Digital Competence of Educators: DigiCompEdu
Outils numériques (<https://moodle.hech.be/course/view.php?id=3>)
Supports de cours

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (E-learning) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_ED-MEDIAS	100 %			(100 %)			100%		

L'évaluation se base sur les travaux pratiques réalisés en classe, éventuellement terminés pour l'échéance du cours.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 10 h

Intitulé de l'UE : **Bureautique**

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 1_BUR

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Isabelle SIMAR - isabelle.simar@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- manipuler le logiciel Word de façon pertinente, connaîtra les fonctions de base et une partie des fonctions avancées ;
- présenter divers documents spécifiques tels qu'un rapport de stage ou d'activité, un courrier commercial, ... ;
- effectuer des travaux de groupes à distance et pourra gérer une messagerie électronique.

CONTENU DE L'UE

- Règles de typographie + exercices
- Mises en forme de texte en utilisant les fonctions spécifiques
- Courrier administratif, théorie sur la disposition d'une lettre
- Gestion d'un long document, rapport de stage (pagination, notes de bas de pages, table des matières, hiérarchisation des titres, style, bibliographie, ...)
- Gestion d'une messagerie électronique (Gmail) + utilisation d'un document partagé

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

G. DESCHAMPS. « Word 2010, le guide complet », Éditions Micro application.
F. LIPMANNE. « Le courrier, communication et bureautique », Éditions Labor.
F. LIPMANNE. « La disposition de textes », Éditions Labor.
« Word 2010, tout en couleur », Éducativ, Collection Wysiwyg.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_BUR		100 %			(100 %)			100 %	

Autres :

En janvier, examen divisé en deux parties (réalisées durant le même examen) :

- partie théorie : 30 %
- partie pratique : 70 %.

En juin et septembre, l'évaluation porte uniquement sur la partie pratique, qui compte alors pour 100 % des points.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_DROIT**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Pierre-Jacques PLUMIER – pierre-jacques.plumier@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 2 et 3.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Connaître les sources du droit et la hiérarchie des normes.
- Comprendre et pouvoir expliquer la notion de séparation des pouvoirs.
- Connaître les différentes entités composant la Belgique et leur fonctionnement.
- Connaître les trois procédures d'adoption des lois au niveau fédéral.
- Connaître les principes de l'organisation judiciaire et quelques acteurs de la justice.
- Distinguer les différentes juridictions et résoudre des cas d'application simples s'y référant.

CONTENU DE L'UE

Après une introduction générale afin de familiariser les étudiants avec le « droit », nous nous intéresserons à l'organisation de l'État belge et au fonctionnement sommaire de certains de ses organes. Ensuite, nous passerons en revue l'organisation du pouvoir judiciaire et les principes qui le gouvernent.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Fiches parlementaires disponibles sur le site Internet de la Chambre des représentants (<http://www.lachambre.be>).

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_DROIT		100 %			(100 %)			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **2 ECTS**

 Acronyme / Numéro de l'UE : **1_SOCIO**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

 Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

 Non Oui (2_APSC)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Bertrand MONTULET - bertrand.montulet@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

La compétence n° 4 est primordiale : S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

Ces outils d'analyses sociologiques sont un des socles permettant l'acquisition des compétences 1, 2, 3 et 5.

1 : Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique

2 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

3 : Être un acteur institutionnel et social engagé

5 : Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'ici et maintenant afin d'ouvrir le champ des possibles

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Le cours de Sociologie tentera de munir les étudiants d'une grille de lecture de l'environnement social afin de décoder et de concevoir celui-ci comme producteur de comportements sociaux et individuels inscrits dans un contexte spatio-temporel spécifique. Il pourra prendre conscience de la dimension sociale de toute construction identitaire, identifier les différents processus de différenciation sociale et cerner les causes et les conséquences de certains déterminismes sociaux.

CONTENU DE L'UE

Le premier chapitre vise à définir l'objet de la sociologie. Il mettra en lumière la spécificité de la démarche sociologique, ses terrains d'étude privilégiés et l'histoire de sa naissance afin d'expliquer au mieux le contexte dans lequel celle-ci se réalise. Le second chapitre portera sur le concept de socialisation : à l'intermédiaire entre le psychologique et le sociologique, le concept de socialisation permet de concevoir l'Éducation comme une action avant tout sociale. Ce chapitre abordera également les concepts de rôles et de statuts. Le troisième chapitre étudiera la stratification sociale et les effets de reproduction sociale.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

J. ETIENNE, F. BLOESS, J-P. NORECK, J-P. ROUX. « Dictionnaire de sociologie », 2ème Édition, Éditions Hatier, 1997, Paris.

H. MENDRAS. « Éléments de sociologie », 4^{ème} Édition, Éditions Armand Colin, 1996, Paris.

P. BONNEWITZ, J. FLEURY. « Classes sociales et inégalités : stratification et mobilité », Éditions Breal, Collection Thèmes et Débats, 2004, Paris.

R. CAMPEAU, M. SIROIS, E. RHEAULT, N. DUFORT. « Individu et société. Introduction à la sociologie », 2ème édition, Gaëtan Morin Editeur, 1998, Québec.

J-F. GUILLAUME. « Évolution de la pensée sociologique », Cours année académique 1998-1999, Université de Liège.

L. VOYÉ. « Sociologie - Construction du monde, construction d'une discipline », De Boeck Université, 1998, Bruxelles.

A. REA, D. JACOBS. « Introduction à la sociologie », Chapitre IV « Les hiérarchisations sociales et l'inégalité », Cours année académique 2006-2007, Presses universitaires de Bruxelles.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input checked="" type="checkbox"/> Autre ((E-learning via Moodle en cas de dispositifs sanitaires Covid)

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_SOCIO		100 %			(100 %)			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_P-GEN**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Christine HENROTAY - christine.henrotay@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action

S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

S'approprier la démarche scientifique en psychologie.

Développer le champ des références conceptuelles possibles, appliquées par les professionnels de l'éducation.

Intégrer les différents modèles des théories en psychologie comme des outils de lecture et d'analyse de situations relationnelles professionnelles.

Utiliser les concepts-clés des théories en respectant le cadre de leurs approches respectives (épistémologie).

Maîtriser les facteurs de développement de l'être humain tels qu'ils sont conceptualisés dans les principales théories psychologiques, dans le but de s'y référer et de pouvoir les utiliser dans l'analyse de situations professionnelles.

CONTENU DE L'UE

Approche des différents courants et des méthodes de recherche en psychologie.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

H. BEE, D. BOYD. « Les âges de la vie », De Boeck, 2003, Bruxelles.

H.L. BEE, S.K. MITCHELL. « Le développement humain », Erpi, 1995, Montréal.

J. RONDAL. « Éléments de psychologie ».

C. TAVRIS, C. WADE. « Introduction à la psychologie : les grandes perspectives ».

M. VERNON, K. HUFFMAN et al. « Psychologie en direct », Modulo, 1995, Montréal.

D'autres sources et références seront précisées dans les notes de cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_P-GEN		100 %			(100 %)			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 24 h

Intitulé de l'UE : **Approche psychologique de la personne en situation de handicap**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_P-HAND**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Camille BARTHOLOMÉ – camille.bartholome@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 (c-d) / Compétence 2 (b-c-d) / Compétence 3 (a) / Compétence 4 (a-b-c) / Compétence 5 (a-b-d-e)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Définir une situation de handicap à partir de trois pôles : déficience, environnement, subjectivité.
- Comprendre et faire usage dans son analyse des notions de stéréotypes, préjugés, discrimination, inclusion, exclusion, intégration, insertion, stigmatisation.
- Se questionner et réfléchir à des propositions d'intervention sur base de repères éthiques.

CONTENU DE L'UE

À travers l'analyse de situations ou lors de témoignages, les étudiants seront invités à se construire une éthique professionnelle lors de la rencontre et de l'accompagnement de la personne « différente », en situation de handicap.

- La notion de handicap : définitions et points de vue
- Les personnes en situation de handicap et la société : notions de préjugés, discrimination, stéréotypes, inclusion, exclusion, intégration, insertion, stigmatisation
- Repères éthiques pour l'accompagnement de personnes en situation de handicap : travail sur des situations

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Gardou Charles, sous la direction de, "Le handicap par ceux qui le vivent", Editions Erès, Collection Reliance, Toulouse, 2009.
- Gergen K., Gergen M. et Jutras S., "Psychologie sociale", Vigot, 1992.
- Goffman E., "Stigmate : les usages sociaux des handicaps", les Editions de Minuit, 1975.
- Guidetti Michèle et Tourrette Catherine, "Handicaps et développement psychologique de l'enfant", Armand Colin, Paris, 1999.
- Mettey René et Serville Françoise, "Mon enfant est différent", Editions Frison-Roche, Paris, 1996.
- Dossier pédagogique Ecran large sur tableau noir du film "Le huitième jour" sur le handicap.
- M.Mercier, M.Grawez (2007), « Exclusion & inclusion : actions sociales et modélisation », dans l'Observatoire, n°54,p.52.
- M. Grawitz, Lexique des sciences sociales, 7ème édition, Dalloz, 1999
- <https://sociologie.revues.org/2572>
- <https://sociologie.revues.org/1593>
- Capul Michel & Lemay Michel, De l'éducation Spécialisée, Editions Erès, 1996.
- Gardou Charles et collaborateurs, Professionnels auprès des personnes handicapées - Le handicap en visages - 4, Editions Erès, 1997.
- Guggenbühl - Craig Adolf, Pouvoir et relation d'aide, Pierre Mardaga Editeur.
- Miller Alice, C'est pour ton bien, Aubien, 1980.
- O. Amiguet et C. Julier. L'intervention systémique dans le travail social. Repères épistémologiques, éthiques et méthodologiques. Ed. IES, Haute école de travail social. Genève. 1996

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_P-HAND		100 %			(100 %)			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_EDSA**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (2_EDSA)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Sandra FLORQUIN – sandra.florquin@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 2, 3, 4, 5 et 6.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Connaître l'organisation des soins de santé en Belgique et le fonctionnement de la sécurité sociale.
- Connaître l'intérêt, le principe des vaccins et le fonctionnement du programme de vaccination en Communauté française.
- Décrire et expliquer différents thèmes de prévention et promotion de la santé.
- Connaître les problèmes généraux de la santé liés à notre mode de vie.
- Citer et expliquer les étapes d'un projet d'animation en promotion/prévention de la santé.
- Mettre en place divers outils de promotion/prévention en vue d'une exploitation sur le terrain.

CONTENU DE L'UE

L'éducation à la santé sera abordée à travers 4 chapitres :

Chapitre 1 : La définition de la santé, l'introduction aux rôles des éducateurs en promotion/éducation à la santé, un focus sur les déterminants de la santé et les étapes nécessaires à la mise en place d'un projet d'animation à travers l'analyse d'un outil de promotion de la santé

Chapitre 2 : L'organisation des soins de santé en Belgique avec un focus sur la sécurité sociale

Chapitre 3 : Les outils de prévention de la santé avec une attention spécifique portée sur les maladies cardiovasculaires

Chapitre 4 : La vaccination et les principales pathologies infectieuses

Différentes thématiques de promotion/prévention de la santé seront abordées lors des travaux de groupe (très nombreux sujets en lien avec la vie sexuelle, la promotion de modes de vie sains ou la prévention de quelques maladies).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Arnoux Bruno, Bonin-Bongiovanni Muriel, Bouffier Annie. « Animation - Éducation à la santé : 2de, 1re, Term Bac Pro ASSP, Accompagnement, Soins, et Services à la Personne ; Options "À domicile" et "En structure" », [s.d.], 93 p.

Nombreux sites Internet appartenant à des mutualités, des organismes publics (SPF santé publique, ONE, enseignement.be, INAMI, ...), d'associations comme la ligue cardiologique belge par exemple, ou encore de sociétés scientifiques, ...

Filmographie : Documentaires (« Sicko » du réalisateur Moore, « La vaccination : enquête au cœur du vaccinoscepticisme » – RTS)

Institut français de l'éducation, 2017, Jeu de cartes sur l'histoire de la vaccination par S. BRUNEL, S. CUNI, N. DAVOUST NATAF

Centres de documentation : Sips et autres ASBL, les CLPS, PIPSa, Cultures & Santé, ...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_EDSA	30 % *	70 %		Report	(70 %)		Report	70 %	

* Le travail annuel consiste en la réalisation de travaux en groupe sur la prévention/promotion de la santé (20%) ainsi que la présence active (10%) en classe.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 12 h

Intitulé de l'UE : **Initiation à la sécurité et à l'entretien du matériel**

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 1_SECU

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

Pierre-Jacques PLUMIER – pierre-jacques.plumier@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 2 et 3.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Savoir analyser les causes d'accident.
- Savoir utiliser des outils de gestion des risques.
- Connaître les risques collectifs (incendie) et les procédures d'évacuation.

CONTENU DE L'UE

Le cours s'appuie sur le « Code sur le Bien-être au Travail » et le « RGPT ». Notions d'accident, de danger, de risque - Analyse des causes d'accident - Identification et gestion des risques - Les risques collectifs - L'éducateur, une personne responsable et concernée.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Site du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale (<https://emploi.belgique.be/fr/themes/bien-etre-au-travail>).

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_SECU		100 %			(100 %)			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 1_NATA

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

 Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

 Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Ingrid THOMAS – ingrid.thomas@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 3, 4 et 5.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Faire preuve d'aisance aquatique.
- Maîtriser les notions élémentaires d'accoutumance (flottaison, immersion, propulsion, ...).
- Réaliser correctement certains mouvements de sauvetage aquatique.
- Maîtriser les notions d'encadrement, d'animation d'un groupe de bénéficiaires en milieu aquatique.

CONTENU DE L'UE

Proposition d'exercices d'accoutumance, de jeux aquatiques. Entraînement à la pratique des nages. Présentation des techniques de sauvetage aquatique de base.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

 Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

S. DURALI, L. FOUCHARD. « Le guide du savoir nager ».

P. PELAVO, D. MAILLARD, D. ROZIER, D. CHOLLET. « Natation au collège et au lycée ».

« Brevet de sauvetage aquatique », cours pratique de la LFBS.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_NATA	40 %		60 % *	Report		60 % *	Report		60 % *

* L'examen oral consiste en un examen pratique (sauvetage et accoutumance à l'eau).

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 24 h

Intitulé de l'UE : **Education physique et sportive (partim 1)**

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_SPORT-1**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Pierre BURY – pierre.bury@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 4, 5 et 6.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Savoir animer un jeu pré-sportif.

Construire une fiche d'activité complète.

Apprendre les gestes de base de la manutention des personnes et veiller à se préserver des maux de dos.

Apprendre les bases du nursing.

CONTENU DE L'UE

Technique d'animation de jeux pré-sportifs.

Manutention des personnes.

Bases du nursing.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

CUFOCEP.

Livres spécifiques aux différentes disciplines sportives.

Manutention de personnes et ergonomie, R Valdenaire et Dan Yi Ed De Boeck –ESTEM/

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_SPORT-1	60 % *	20 % **	20 % **	60 % ***	20 % **	20 % **	60 % ***	20 % **	20 % **

* = module animation

** = module manutention

*** = travail écrit et/ou oral à rendre au professeur selon les modalités précisées à l'horaire

Absences aux activités organisées en intra-muros ou extra-muros :

- L'étudiant absent à une séance justifiera son absence auprès du professeur par un certificat médical mentionnant « sortie non autorisée » et remis dans les délais prévus dans le Règlement des études. La validité d'un autre justificatif sera laissée à l'appréciation du professeur.
- Si le certificat médical autorise l'étudiant à fréquenter les cours, l'étudiant assistera à la séance organisée (sans pratiquer les activités physiques mentionnées dans le certificat médical). Il lui sera confié des tâches d'arbitrage et d'animation de certaines parties de séance.
- En cas de CM mentionnant « sortie non autorisée », l'étudiant devra effectuer un travail dont les modalités seront définies par les professeurs de sport.
- L'étudiant absent lors de la présentation de son animation devra la représenter lors d'un stage d'été validé par le professeur. Cette activité devra être supervisée par un maître de stage du lieu de stage.

Le module « Manutention » fait partie intégrante de l'UE « 1_SPORT-1 ». A ce titre, la participation aux séances est obligatoire. L'étudiant absent à une séance justifiera son absence auprès du professeur par un certificat médical mentionnant « sortie non autorisée » et remis dans les délais prévus dans le Règlement des études. La validité d'un autre justificatif sera laissée à l'appréciation du professeur. Dans ce cas, l'étudiant peut récupérer la séance à laquelle il s'absente en participant à une séance organisée pour un autre groupe classe.

Si le certificat médical autorise l'étudiant à fréquenter l'école (mais pas le cours de Sport), l'étudiant assistera à la séance organisée (sans pratiquer les activités physiques mentionnées dans le certificat médical).

Chaque séance du module sera évaluée (participation active et réussite des manœuvres imposées) et cette évaluation interviendra à concurrence de 40 % dans la note globale de l'UE « 1_SPORT-1 ».

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_MUS-1**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

Philippe VIESLET – philippe.vieslet@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1, 2, 4, 5 et 6.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'objectif de cette formation musicale est double.

D'abord, il s'agit d'aider chacun à découvrir son propre potentiel, de lui donner la possibilité de l'exprimer dans la joie et la confiance.

Ensuite, de montrer au futur éducateur comment la musique au sens large du terme peut être aussi utilisée avant tout sur le terrain comme un outil relationnel.

Lors de chaque séance les étudiants devront :

- Faire preuve d'une bonne capacité d'écoute et de respect.
- Oser s'investir, faire confiance et dépasser le regard d'autrui.
- Sortir des clichés et autres jugements.
- Acquérir une plus grande maîtrise de soi et une meilleure gestion émotionnelle.
- Pousser plus loin l'utilisation des différents objets de percussions.
- S'exprimer individuellement et collectivement avec le corps sur différentes musiques.

Au terme de cette activité d'apprentissage les étudiants devront :

- Maîtriser progressivement les éléments de théorie musicale (son, audition, phonation, pulsation, rythme, tempo, ostinato, anacrouse, binaire, ternaire, etc.).
- Elargir et développer leur(s) capacité(s) auditive(s). Avoir une plus grande connaissance et compréhension des musiques ainsi que du phénomène sonore et vibratoire.
- Repérer les éléments objectivables présents dans les musiques et ceux qui relèvent du ressenti.
- Travailler sur leur propre voix et son intégration au sein du groupe (respiration, hauteur, tessiture, durée, intensité, timbre, intonation, etc.).

- Connaître de mémoire plusieurs chansons s'adressant à différents types de bénéficiaires.
- Reconnaître les composants rythmiques des musiques (binaire, ternaire, cadence, tempo, etc.).
- Être capable de reproduire avec régularité des moteurs et ostinato rythmiques.
- Reconnaître et retenir les pas de différentes danses collectives vues au cours.

CONTENU DE L'UE

Durant cette formation théorique et pratique, l'étudiant aura l'occasion de s'initier et de se former au travers de différents outils comme l'écoute, le chant, l'expression rythmique et la danse :

- Composante de la musique (rythme, mélodie, tempo, harmonie, etc.)
- Travail sur l'écoute et découverte des musiques (avec verbalisation sur le dénoté et connoté)
- Travail vocal et connaissance d'un répertoire adapté
- Travail rythmique et manipulation d'objets sonores et différentes percussions
- Musique et mouvement (expression corporelle et danse)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- A. CARRÉ. « Musique et Handicap », 2006.
 Y. GUILCHER. « La danse traditionnelle en France », 2001.
 C. RIVEMALE. « Musique, thérapie et animation », 1996.
 G. STORMS. « 100 jeux musicaux ».
 G. VAILLANCOURT. « Musique, musicothérapie et développement de l'enfant », 2005.
 Ph. VIESLET. « Syllabus n° 1 et répertoire », cours d'Éducation musicale.
 Fichier « Jeux, Danses et Rythmes du folklore », Éditions « Les Francas ».

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_MUS-1	30 %	70 %		Report	(70 %)		Report	70 %	

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_DESS-1**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Valérie COLLET - valerie.collet@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 (c,d), 2(d), 4 (a,b,d,e,f), 5, 6.

Développer au travers des différents cours des attitudes et des comportements reliés au « savoir-être », tels que : capacité d'écoute, et de respect, confiance et ouverture d'esprit, désir de se former, d'apprendre, de travailler ensemble, d'apporter un esprit positif facilitant l'expression, la créativité, l'intégration et la collaboration au sein du groupe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, vous serez capable de :

- Développer le sens pratique : « faire tout avec rien ».
- Exprimer ses intérêts, ses idées, ses fantaisies, son imagination dans les travaux personnels réalisés en classe.
- Comprendre les fonctions de l'éducation plastique et pourvoir les réutiliser de façon appropriée en stage.
- S'adapter au langage plastique spécifique du public observé en stage.
- Intervenir de façon pertinente en plaçant ses activités en fonction des besoins et des situations rencontrées.
- Animer une activité d'éducation plastique en stage.
- Gérer le matériel de manière à limiter les gaspillages et à organiser l'espace de travail.

CONTENU DE L'UE

Les étudiants intégreront les fonctions de l'éducation plastique telles que l'observation, l'imagination, la créativité, l'expression artistique, le rôle esthétique et l'approche d'œuvres d'art, l'ouverture, le rôle moteur, la communication. Ils expérimenteront des techniques diverses au départ de matériaux, supports et outils variés. Ces techniques seront abordées par un enchaînement d'exercices semi-dirigés. Ils seront amenés à réutiliser de façon adéquate ces fonctions et ces techniques durant les activités réalisées en stage de façon à ce qu'elles deviennent transférables dans leur future profession d'éducateur spécialisé.

Travail sur le sens de l'observation, la vision en deux et trois dimensions, l'habilité manuelle, la créativité, l'expression artistique.

Maîtrise de techniques variées et manipulation de divers matériaux, supports et outils (techniques facilement adaptables aux demandes des personnes que l'éducateur peut rencontrer dans sa profession).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (ouvrages présentés en classe, références, démonstrations en classe)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Arts Plat du jour , Acces Ed. P.Straub

Pas si bêtes les arts plastiques, Acces Ed. P. Straub

Arts visuels et portraits Ed. Canopé

Arts visuels et fils, bouts de tissus Ed. Canopé

Collages et arts visuels, ED. Retz

Land Art, ED. Plume de carotte Marc Pouyet

Land Art avec les enfants, Ed. La plage A.Guthler et K.Lacher

Et d'autres d'ouvrages proposés en classe en fonction de la matière .

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_DESS-1	40 %		60 % *	Report		(60 % *)	Report		60 % *

* L'examen oral consiste en un travail à rendre au professeur, selon les conditions de chaque professeur titulaire responsable.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1

Cadre européen de certification : niveau 6

Volume horaire : 24 h

Intitulé de l'UE : **Expression verbale et gestuelle (partim 1)**

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 1_EVG-1

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Louise SÉRAFINI - louise.serafini@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique
 - c. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
 - d. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
 - g. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
5. Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
 - g. Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
 - h. Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
 - i. Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
6. Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
 - h. Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
 - i. Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
 - j. Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
 - k. Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Le cours d'expression verbale et gestuelle se présente sous la forme d'un projet intitulé « Murs ». L'objectif de ce projet est de prendre conscience de ses propres murs, de ceux qui nous séparent du monde et des autres (concrets, émotionnels, sociétaux, symboliques, ...) à travers des exercices verbaux et non verbaux.

À travers la mise en œuvre de situations de communication et un travail sur différents supports, l'étudiant apprendra à vaincre sa timidité, à acquérir de l'assurance, à développer sa créativité, l'esprit de répartie, l'écoute et l'attention à l'autre.

CONTENU DE L'UE

1. Regard sur moi et sur les autres

- Six milliards d'autres
- Présentation
- Le super-héros
- La fresque
- Le conte des origines
- Le photolangage (vocabulaire de l'émotion/argumentation)
- Le mime (statues)
- Le dessin (le chemin)
- Etc.

2. La transmission d'informations verbales et gestuelles

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (ex : documentaires)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Lectures diverses et personnelles.

Internet.

Emissions télévisées.

N. ANCION. « Les ours n'ont pas de problème de parking », Édition Pocket, Collection Nouvelles Voix, 2009.

Film : « Outre mur » réalisé par le Théâtre de la Communauté de Seraing

https://hech-my.sharepoint.com/:v:/g/personal/h001382_hech_be/EbbPrFM8jsdCnOCIKIY1NvQBj5mXJBMdxYGO2oyPQmgPRw?e=9w0jHg

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_EVG-1	100 %					(100 %)			100 %

Les étudiants seront évalués sur leur participation active et généreuse à tous les exercices proposés dans le cadre du cours.

Les présences y seront prises de façon systématique.

Comme ce cours est exclusivement pratique, la présence est obligatoire avec comme valeurs incontournables : le respect de l'autre, l'écoute et l'empathie.

Dans le cas contraire, l'étudiant sera exclu du cours et considéré comme absent.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Dans le cadre du cours d'EVG, les étudiants pourront assister à un spectacle et/ou à des animations obligatoires.

Les présences sont prises de manière systématique.

En cas d'échec, l'étudiant présentera une épreuve orale qui consistera en l'incarnation d'un personnage. Cet examen se déroulera toutes classes confondues afin de mettre l'étudiant devant un public.

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : 1_EXP-ECR-1	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (2_EEO)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :		<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : Louise SÉRAFINI – louise.serafini@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique
 - c. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
 - d. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
 - a. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
5. Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
 - a. Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
 - b. Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
 - c. Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
6. Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
 - b. Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal,...)
 - c. Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
 - d. Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
 - e. Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de :

- Rédiger un texte narratif
- Incarner un narrateur dans sa dimension psychologique et émotionnelle ainsi que réflexive et philosophique
- Contextualiser son portrait
- Décrire un lieu et une atmosphère
- Introduire dans sa composition des contraintes techniques analysées et expérimentées afin de l'enrichir et de la nuancer

CONTENU DE L'UE

- Lecture et analyse de textes d'auteurs
- Travail lexical et stylistique à travers certains éléments techniques :
 - Figures de style (métaphores, comparaisons, transferts d'adjectifs, accumulations, répétitions, gradations...)
 - Lexique (champ sémantique, synonymie, antonymie, analogie, vocabulaire des sens...)
 - Styles direct, indirect, indirect libre, narrativisé
- Emploi et concordance des temps du passé

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_EXPR-ECR-1		100 % *			(100 %)			100 %	

* L'examen écrit aura lieu lors de la dernière séance de cours.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 84 h

Intitulé de l'UE : **Fondements de l'accompagnement et analyse psycho-éducative des pratiques professionnelles**

Volume en Crédits : 8 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 1_ACC-PRAT

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Sandra SPAUWEN – sandra.spauwen@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 (a/c/d) – 2 (c) – 4 – 5.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Appréhender les différents secteurs d'activité de l'éducateur.
- Négocier une demande de stage.
- Réfléchir au rôle spécifique de l'éducateur et aux attitudes professionnelles à développer.
- Réfléchir et analyser des situations en se servant des outils développés dans le cadre de l'UE.
- S'entraîner à des techniques relationnelles et communicationnelles au service de postures professionnelles d'accompagnement : l'écoute active et passive, le reflet, la reformulation, la verbalisation, le message « je », le questionnement, la validation, la gestion de conflits, ... L'étudiant devra faire la preuve qu'il a acquis et entraîné ces compétences professionnelles de base au niveau de ses préparations d'activités et de sa pratique professionnelle dans le souci d'éviter d'utiliser les obstacles à la communication et d'en corriger les effets.
- Découvrir la notion d'accompagnement dans les activités qu'il mettra en place en situation professionnelle, la préparation de consignes et d'activités, l'importance des objectifs.

CONTENU DE L'UE

Deux volets :

A – Accompagnement : concepts et analyse des pratiques professionnelles :

Les différents secteurs d'activité de l'éducateur ; la convention de stage ; le professionnalisme : l'accompagnement psycho-éducatif, le contexte d'autorité, l'observation, la résonance interne ; l'approche des émotions ; l'analyse des situations relationnelles rencontrées en stage.

B – Techniques d'accompagnement psycho-éducatif :

L'étudiant sera amené à découvrir, dans des interventions spontanées, des obstacles à la communication selon Gordon. Il apprendra comment les éviter, développera la technique adéquate à utiliser en fonction de la situation : agir en prévention par message-je ou par modification de l'environnement, pratiquer l'écoute passive, l'écoute

active, utiliser le message-je de confrontation ou la communication non-violente (OSBD), entamer une démarche de résolution de conflits sans perdant.

L'étudiant découvrira les techniques de Validation (selon Naomi Feil) à utiliser pour communiquer avec les personnes atteintes de différents stades de démence.

L'étudiant sera amené à réfléchir à tout ce dont il a besoin pour construire une activité d'animation tout en accompagnant les bénéficiaires.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Elles seront précisées dans le support de cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input checked="" type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input type="checkbox"/> Autre (...)

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_ACC-PRAT		50 %		20 %	(50 %) 30 %		Report	80 %	

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 1_MLE

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

Mariève MARIQUE - marieve.marique@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 (a, b, e et f).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

À la fin de l'année, l'étudiant devra être capable :

- d'utiliser les structures grammaticales et un vocabulaire adéquats ;
- d'utiliser correctement le système de ponctuation ;
- de veiller à la lisibilité et à la mise en page ;
- d'écrire un texte dans une orthographe excellente (orthographe grammaticale et orthographe d'usage) ;
- de mettre en application dans des exercices toutes les règles vues en classe.

CONTENU DE L'UE

Le cours de maîtrise de la langue écrite de première année consiste à revoir toutes les règles grammaticales, orthographiques, et syntaxiques qui seront utiles à l'étudiant afin de pouvoir rédiger différents écrits dans un français correct. Tout un chapitre sera également consacré à la conjugaison et à l'accord du verbe. Enfin, une partie du cours sera consacrée à l'apprentissage de termes de vocabulaire liés à la profession de l'éducateur.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Bescherelle, dictionnaire, ouvrages grammaticaux, etc.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_MLE		20 % *			(20 %) 80 %			(20 %) 80 %	

* Examen organisé hors session. En cas d'échec au bulletin en MLE en seconde session, cette cote sur 20 n'est pas reportée d'une année académique à l'autre.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_PHILO**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Anne VRANCKEN – anne.vrancken@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- . Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres (1a)
- . Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe (1c)
- . Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche (1d)
- . Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables (2c)
- . Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action (2d)
- . Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socioéducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique (2e)
- . Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes (2f)
- . Assumer son rôle social et politique (3e)
- . Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité (5a)
- . Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles (5e)
- . Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin (5f)
- . Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres (6d)
- . Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles (6e)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Savoirs : l'étudiant aura à connaître différents modes de pensée, illustrés d'exemples historiques, culturels et philosophiques.

Savoir-faire : l'étudiant aura à découvrir, à réfléchir et à pratiquer la démarche philosophique : la méthode, les questions, le vocabulaire. Réflexion individuelle et collective, esprit critique contribueront à mettre en évidence la relation particulière entre le questionnement philosophique et l'éthique.

Savoir-être : l'étudiant aura à développer son aptitude à l'étonnement, à la réflexion ouverte sur la remise en question des opinions, à l'analyse, à l'écoute de propos divergents, à l'argumentation structurée et cohérente que ce soit au travers d'une expression écrite ou orale. Il sera attentif constamment aux enjeux moraux et éthiques des différents thèmes envisagés.

CONTENU DE L'UE

Le cours présente la spécificité de la démarche philosophique. La démarche, propre à l'humain, est présentée comme une méthode rationnelle comprenant le questionnement, la problématisation, la conceptualisation et l'argumentation.

Cette méthode s'inscrit dans une recherche de sens où sont notamment questionnées les valeurs (vérité, justice, beauté, humanité, dignité, liberté...) et les actions. Différents modes de pensée, de l'opinion au jugement critique, du religieux au jugement scientifique... sont envisagés dans ce mouvement critique.

En se référant à différents thèmes, passés ou contemporains, le cours place l'étudiant dans l'interrogation de son identité confrontée à des pensées divergentes. L'analyse des approches philosophiques de ces thèmes offre l'occasion de réfléchir ensemble aux différents types de questionnement, à la diversité et/ou à l'universalité des points de vue, à la question des valeurs et aux règles pour mener une pensée abstraite.

Progressivement, l'étudiant doit formuler des problèmes philosophiques, élaborer des concepts et développer ensuite une argumentation personnelle et cohérente. Mené dans l'esprit de la « communauté de recherche » et « le penser par soi-même » (Michel Tozzi), le cours de philosophie engage l'étudiant à réfléchir le sens et les conséquences de l'intervention de l'éducateur dans une société démocratique et humaniste tout en s'y exerçant.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Michel Tozzi, Penser par soi-même, Initiation à la philosophie, Éd. Chronique sociale, 1994 [8e édition : 2020].

Édouard Delruelle, De l'homme et du citoyen, Une introduction à la philosophie politique, De Boeck.

Michel Piquemal, Les Philo-fables, Albin Michel, 3 tomes.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_PHILO					100 %			100 %	

La maîtrise de la langue fera l'objet d'une attention particulière et continue lors des exercices rédigés en classe et/ou à domicile. Lors de l'évaluation finale une note de 20% du total des points portera sur la maîtrise de la langue écrite.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **1 ECTS**

 Acronyme / Numéro de l'UE : **1_API**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

 Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

 Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

 Français Autre (...)

François TAILLARD – francois.taillard@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence n°2 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

Compétence n°3 : Être un acteur institutionnel et social engagé

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Le cours d'Approche Institutionnelle vise à sensibiliser les étudiants aux enjeux de la démocratie en référence aux valeurs de Liberté et d'Égalité. Il vise à la valorisation de la dimension politique des relations sociales en exposant les logiques sous-jacentes à la constitution des institutions politiques belges.

CONTENU DE L'UE

Le Chapitre 1 rappellera les différentes composantes et le fonctionnement du système politique belge.

Le Chapitre 2 tentera de délimiter les contours des régimes démocratiques en le comparant, notamment, avec d'autres régimes non-démocratiques.

Le Chapitre 3 cerner la notion de « clivage politique » et délimitera les valeurs défendues par les différents partis politiques en Belgique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

« Politique au programme - Parler politique en classe ». Dossier publié par la Fondation Roi-Baudoin, le CRISP et l'Institut d'Eco-pédagogie.

<http://www.kbsfrb.be/otheractivity.aspx?id=217420&LangType=2060>

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (E-learning via Moodle en cas de dispositifs sanitaires Covid) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_API					100 %			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **2 ECTS**

 Acronyme / Numéro de l'UE : **1_OGS**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

 Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

 Non Oui (2_OGS)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Pierre-Jacques PLUMIER – pierre-jacques.plumier@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 2 et 3.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Connaître et distinguer les différents acteurs de la politique sociale et leurs domaines de compétences.
- Identifier les services adéquats en fonction du type de bénéficiaire.

CONTENU DE L'UE

Contexte général et étude des organisations relevant des diverses politiques sociales (enfance, jeunesse, santé, santé mentale, personnes handicapées, emploi, réinsertion professionnelle, enseignement, justice, action sociale, personnes âgées, accueil et intégration des personnes étrangères, ...).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

 Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

DAVAGLE et Cie, Les carnets de l'éducateur 2018, Rhizome asbl, 2017.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_OGS					100 %			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 36 h

Intitulé de l'UE : **Psychologie du développement de l'enfant**



Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_P-DEV**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Anne GÉRARD - anne.gerard@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions des réalités humaines auxquelles l'éducateur a affaire.
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Décrire et expliquer les grandes étapes du développement de l'enfant de 0 à 12 ans.

CONTENU DE L'UE

Vie prénatale et naissance, développement de l'enfant de la naissance à douze ans, envisagé dans ses aspects affectif, social, psychomoteur et intellectuel.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- BEE H. et BOYD D., Les âges de la vie - Psychologie du développement humain, Erpi, Montréal, 2008.
- BIDEAUD J., HOUDE O. et PEDINIELLI J.L., L'homme en développement, Puf, Paris, 2004.
- BONNEVILLE-BARUCHEL E., Les traumatismes relationnels précoces. Clinique de l'enfant placé. Erès. 2021.
- BRAZELTON T.B., Points forts de la naissance à 3 ans. Stock. 1994.
- BRAZELTON T.B., Points forts de 3 à 6 ans. Stock. 2002
- CRAHAY M., Psychologie de l'éducation. PUF. 1999.
- CUPA D., Lóczy, une maison pour grandir, Le Carnet PSY, 5 (n° 65), 2001.
- DAVID M. et APPEL G., Loczy ou le maternage insolite, Éres, Paris, 2012.
- DELDIME R. et VERMEULEN S., Le développement psychologique de l'enfant, De Boeck, 2004.
- DETHIER A., Des petits et des grands - Adultes et enfants à la crèche, ULg. Introduction à la psychologie de l'enfant, Pierre Mardaga éditeur, Bruxelles/Liège.
- FILLIOZAT I., J'ai tout essayé ! Opposition, pleurs et crises de rage : traverser la période de 1 à 5 ans. Ed. J-C. Lattès. 2011.
- FILLIOZAT I., Au cœur des émotions de l'enfant. Lattès. 1999.
- GUEDENEY N., L'attachement, un lien vital. Yapaka. 2010.
- GUEGUEN C., Pour une enfance heureuse. Repenser l'éducation à la lumière des dernières découvertes sur le cerveau. Laffont. 2014.
- JACQUARD A., Moi et les autres - Initiation à la génétique, Points, Paris, 2009.
- JAY GOULD S., La mal-mesure de l'homme, Odile Jacob, Paris, 1997.
- LAPLANCHE J. et PONTALIS J.B., Vocabulaire de la psychanalyse, Puf, Paris, 1967.
- MARTINO B., Le bébé est une personne, J'ai lu, 2004.
- OSTERRIETH P.A., Introduction à la psychologie de l'enfant, De Boeck, Bruxelles, 2004.
- PICKLER E., Se mouvoir en liberté dès le premier âge, Puf, Paris, 1979.
- PIERREHUMBERT B., Le premier lien - Théorie de l'attachement, Odile Jacob, Paris, 2003.
- REYMOND-RIVIER B., Le développement social de l'enfant et de l'adolescent, Mardaga, 1986.
- SOLTER A., Pleurs et colères des enfants et des bébés. Jouvence. 1999.
- THIBAUT J-P. et RONDAL J-A., Psychologie de l'enfant et de l'adolescent. Labor. 2000.
- TOURETTE C. et GUIDETTI M., Introduction à la psychologie du développement - Du bébé à l'adolescent, Armand Colin, Paris, 2002.
- VERNOY M., HUFFMAN K. et al., Psychologie en direct », Modulo, Montréal, 1995.
- WINNICOTT D., L'enfant et sa famille, Payot, 2006.
- Ouvr. coll. La Psychologie de l'enfant en 30 questions, collection Petite Bibliothèque de Sciences Humaines, sous la direction d'Héloïse Lhérété , 2022.

www.apeda.be

www.yapaka.be

www.one.be : l'Office de la Naissance et de l'Enfance

« Les neurosciences et le développement de l'enfant », conférence de Catherine Gueguen :

<https://www.youtube.com/watch?v=DvcJtn7ZCfU&t=28s>

« Loczy, une maison pour grandir ». Documentaire de B. MARTINO.

« Le bébé est une personne ». Documentaire de B. MARTINO.

« Les mémoires d'un bébé ». Documentaire de René-Jean Bouyer - France 2 - 2009.

« Du bébé au baiser ». Documentaire de T. BERROD. 2009.

« Bébés ». Film d'A. CHABAT. 2010.

Sur le Chemin de la crèche – Chercher ensemble - Grandir ensemble. Documentaire réalisé par Maria Castillejo-Carmen et produit par le CEMEA. 2018.

G. TARABULSY. Conférence du 6/12/2016 – FAPSE – Ulg.

Textes et présentation du colloque de l'association Parole d'Enfants « Eclairer nos pratiques à la lumière des théories de l'attachement » 23 et 24 mai 2019 – Liège

D'autres sources (documents vidéo, recherches, ...) seront exploitées pendant les séances de cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_P-DEV					100 %			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 1_SPORT-2

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Andora VIDAL – andora.vidal@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique

- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche

Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles

- Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité

Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne

- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Maîtriser des techniques sportives individuelles et collectives (tennis de table, volleyball, basketball, badminton, ...).
- Développer un esprit d'équipe et de fair play au travers des différentes activités proposées.

CONTENU DE L'UE

Organisation d'activités en salle (jeux de ballons, raquettes, opposition, collectifs).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

CUFOCEP.

Livres spécifiques aux différentes disciplines sportives.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_SPORT-2				100 % *			100 % **		

* Présence et participation active aux cours

** Travail écrit à rendre au professeur selon les modalités précisées à l'horaire

Absences aux activités organisées en intra-muros ou extra-muros :

- L'étudiant absent à une séance justifiera son absence auprès du professeur par un certificat médical mentionnant « sortie non autorisée » et remis dans les délais prévus dans le Règlement des études. La validité d'un autre justificatif sera laissée à l'appréciation du professeur.
- Si le certificat médical autorise l'étudiant à fréquenter les cours, l'étudiant assistera à la séance organisée (sans pratiquer les activités physiques mentionnées dans le certificat médical). Il lui sera confié des tâches d'arbitrage et d'animation de certaines parties de séance.
- En cas d'échec ou de CM mentionnant « sortie non autorisée », l'étudiant devra effectuer un travail dont les modalités seront définies par les professeurs de sport.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Choisissez un élément.

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 24 h

Intitulé de l'UE : **Psychomotricité**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_P-MOT**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Pierre BURY – pierre.bury@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 d
Compétence 4 a, c
Compétence 5 b, c, f
Compétence 6 a, b, c, d, e, f

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Connaître les différents aspects théoriques relatifs à l'éducation perceptivo-motrice, aux grands mouvements fondamentaux.
- Connaître les différents aspects théoriques relatifs aux différents systèmes de travail.
- Construire une séance de psychomotricité en fonction d'un thème, du matériel, de l'espace, ...

CONTENU DE L'UE

Notions théoriques de psychomotricité adaptée aux enfants :

- notions de base de l'éducation perceptivo-motrice ;
- développement des aptitudes perceptives et des grands mouvements fondamentaux ;
- utilisation des circuits en éducation perceptivo-motrice.

Construction pratique d'une séance de psychomotricité.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- B. DE LIÈVRE, L. STAES. « La psychomotricité au service de l'enfant », Éd. De Boeck, 2012
M. FRANCOTTE, G. NAMUROIS, J-M. CRIELAARD. « Récréations et jeux à l'école maternelle – 92 fiches de jeux pour les 3 à 6 ans », CERKI ULG, 1999 ou Éditions Megaform, 1999
M. FRANCOTTE. « Éduquer par le mouvement », Éd. De Boeck
S. & J. CHOQUE. « Les animations pour les personnes âgées », Éd. Lamarre
E. ALLÈGRE, J. GASSIER. « 85 fiches d'animation pour les personnes âgées », Éd. Elsevier Masson
J. CHOQUE, O. QUENTIN. « Gym douce pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite », Éd. Amphora

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_P-MOT				30 %	70 %		Report	70 %	

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_MUS-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Philippe VIESLET – philippe.vieslet@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 : d

Compétence 2 : d

Compétence 4 : a + b + c + d + e + f

Compétence 5 : a + b + c + f

Compétence 6 : b + c + d + e + f

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Lors de chaque séance les étudiants devront :

- Faire preuve d'une bonne capacité d'écoute et de respect.
- Oser s'investir, faire confiance et dépasser le regard d'autrui.
- Sortir des clichés et autres jugements.
- Acquérir une plus grande maîtrise de soi et une meilleure gestion émotionnelle.

Au terme de cette activité d'apprentissage les étudiants devront :

- Connaître une large gamme d'activités qui figurent dans le syllabus
- Savoir choisir des d'activités adaptables aux différents publics
- Fixer des objectifs réalistes et adéquats pour chaque activité
- Apprendre un répertoire adapté à tout public, particulièrement à celui des enfants
- Mémoriser différents exercices et applications reliés à l'expression rythmique
- Mémoriser les pas et mouvements de diverses danses collectives

CONTENU DE L'UE

Durant cette formation théorique et pratique, l'étudiant aura l'occasion de s'initier et de se former au travers de différents outils comme l'écoute, le chant, l'expression rythmique et la danse.

L'objectif de cette formation musicale est double. D'abord, il s'agit d'aider chacun à découvrir son propre potentiel, de lui donner la possibilité de l'exprimer dans la joie et la confiance. Ensuite, de montrer au futur éducateur comment la musique au sens large du terme peut être aussi utilisée avant tout sur le terrain comme un outil relationnel.

Contenu plus spécifique :

- Exemples et réalisations d'activités
- Jeux musicaux et danses collectives adaptées
- Partage de pratiques et d'expériences professionnelles
- Musique et mouvement (expression corporelle et danse)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Nombreuses partitions et sources audio diverses.

Syllabus avec répertoire de chansons.

G. STORMS. « 100 jeux musicaux ».

Fichier « Jeux, Danses et Rythmes du folklore », Éditions « Les Francas ».

Y. GUILCHER. « La danse traditionnelle en France », 2001.

G. VAILLANCOURT. « Musique, musicothérapie et développement de l'enfant », 2005.

A. CARRÉ. « Musique et Handicap », 2006.

E. LECOURT. « Découvrir la musicothérapie », 2005.

C. RIVEMALE. « Musique, thérapie et animation », 1996.

Ph. VIESLET. « L'importance de la musique dans la construction et le développement de l'individu », cours d'Éd. musicale.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_MUS-2				30 %	70 % *		Report	70 % *	

* L'épreuve consiste en un travail à rendre (en lien avec le stage).

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **1 ECTS**

 Acronyme / Numéro de l'UE : **1_DESS-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

 Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

 Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

 Français Autre (...)

Muriel VANSIMAEYS - muriel.vansimaeys@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 (c,d), 2 (d), 4 (a,b,d,e,f), 5, 6

Développer au travers des différents cours des attitudes et des comportements reliés au « savoir-être », tels que : capacité d'écoute, et de respect, confiance et ouverture d'esprit, désir de se former, d'apprendre, de travailler ensemble, d'apporter un esprit positif facilitant l'expression, la créativité, l'intégration et la collaboration au sein du groupe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, vous serez capable de :

- Développer le sens pratique : « faire tout avec rien ».
- Exprimer ses intérêts, ses idées, ses fantaisies, son imagination dans les travaux personnels réalisés en classe.
- Comprendre les fonctions de l'éducation plastique et pouvoir les réutiliser de façon appropriée en stage.
- S'adapter au langage plastique spécifique du public observé en stage.
- Intervenir de façon pertinente en plaçant ses activités en fonction des besoins et des situations rencontrées.
- Animer une activité d'éducation plastique en stage.
- Gérer le matériel de manière à limiter les gaspillages et à organiser l'espace de travail.

CONTENU DE L'UE

Les étudiants intégreront les fonctions de l'éducation plastique telles que l'observation, l'imagination, la créativité, l'expression artistique, le rôle esthétique et l'approche d'œuvres d'art, l'ouverture, le rôle moteur, la communication. Ils expérimenteront des techniques diverses au départ de matériaux, supports et outils variés. Ces techniques seront abordées par un enchaînement d'exercices semi-dirigés. Ils seront amenés à réutiliser de façon adéquate ces fonctions et ces techniques durant les activités réalisées en stage de façon à ce qu'elles deviennent transférables dans leur future profession d'éducateur spécialisé.

Travail sur le sens de l'observation, la vision en deux et trois dimensions, l'habileté manuelle, la créativité, l'expression artistique.

Maîtrise de techniques variées et manipulation de divers matériaux, supports et outils (techniques facilement adaptables aux demandes des personnes que l'éducateur peut rencontrer dans sa profession).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (ouvrages présentés en classe, références, démonstrations en classe)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Arts Plat du jour, Acces Ed. P.Straub

Pas si bêtes les arts plastiques, Acces Ed. P. Straub

Arts visuels et portraits Ed. Canopé

Arts visuels et fils, bouts de tissus Ed. Canopé

Collages et arts visuels, ED. Retz

Land Art, ED. Plume de carotte Marc Pouyet

Land Art avec les enfants, Ed. La plage A.Guthler et K.Lacher

Et d'autres d'ouvrages proposés en classe en fonction de la matière.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_DESS-2				40 %		60 % *	Report		60 % *

* L'examen oral consiste en un travail à rendre au professeur, selon les conditions de chaque professeur titulaire responsable.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_EVG-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Louise SÉRAFINI - louise.serafini@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique
 - c. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
 - d. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
 - a. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
5. Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
 - a. Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
 - b. Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
 - c. Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
6. Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
 - b. Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal,...)
 - c. Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
 - d. Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
 - e. Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

À travers la mise en œuvre de situations de communication et un travail sur différents supports, l'étudiant apprendra à vaincre sa timidité, à acquérir de l'assurance, à développer sa créativité, l'esprit de répartie et l'attention à l'autre. Au terme de l'activité d'apprentissage ainsi que durant chaque séance, les étudiants devront :

- Décoder et mettre en œuvre des situations de communication
- S'exprimer efficacement en public
- Peaufiner le lexique (termes abstraits, vocabulaire lié aux émotions, sensations, ...)
- Utiliser la lecture à voix haute comme outil de relation et de communication
- Improviser un discours
- Utiliser différents supports de manière efficace pour l'expression du sujet
- Créer un personnage de théâtre
- Respecter les consignes

CONTENU DE L'UE

- Analyse de différents types d'écrits pouvant servir de support à une lecture à voix haute
- Analyse de l'adéquation entre le support de lecture et le public cible
- Exercices techniques préparatoires à la lecture à voix haute
 - *Voix (timbre, intonation, articulation, prononciation, débit, volume)
 - *Non verbal (posture, mimiques, gestuelle)
 - Travail avec le masque
 - Le miroir/l'ombre/le pantin
 - Sens propre et figuré/comparaisons et métaphores
- Utilisation de l'image, du dessin en support du texte à lire
- Travail sur la proxémie
- Travail sur le regard (technesthésie)
- L'improvisation
 - Expression du ressenti
 - Improvisation avec contraintes formelles
 - Improvisation thématique
 - Débat

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

N. ANCION. « Les ours n'ont pas de problème de parking », Édition Pocket, Collection Nouvelles Voix, 2009.

A. BROWNE. « Une histoire à quatre voix », Édition Lutin poche de l'école des loisirs, 2004.

Chr. JAMES. « Le monde est fou », Édition Le Scorpion Masqué, Stratus games.

« Binvoui le robot », J'aime lire, Hors- série, janvier 2001.

Un livre pour enfants de la série « Monsieur, Madame », collection Hachette Jeunesse.

Catalogue de l'exposition « Six milliards d'autres » (Paris 2006) conçue par Yann-Arthus Bertrand.

Conte chinois : « Voilà pourquoi l'eau de la mer est salée ».

Film : « Le prénom ».

« À la recherche de Nicolas », Bande dessinée réalisée en collaboration avec la Province de Liège, la Teignouse, et la Maison du social de la ville de Liège.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_EVG-2				100 %					100 %

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Les étudiants seront évalués sur leur participation active et généreuse à tous les exercices proposés dans le cadre du cours. Les présences y seront prises de façon systématique.

Comme ce cours est exclusivement pratique, la présence est obligatoire avec comme valeurs incontournables : le respect de l'autre, l'écoute et l'empathie.

Dans le cas contraire, l'étudiant sera exclu du cours et considéré comme absent.

En cas d'échec en juin, l'examen de seconde session consistera en une lecture à voix haute qui appliquera tous les critères vus et expérimentés pendant les séances.

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 1_EXPR-ECR-2

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (2_EEO)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Malika BLACH – malika.blach@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique
 - c. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
 - d. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
 - a. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
5. Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
 - a. Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
 - b. Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
 - c. Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
6. Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
 - b. Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal,...)
 - c. Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
 - d. Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
 - e. Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- L'étudiant sera capable de :
- Comprendre des textes d'idées
 - Distinguer l'essentiel de l'accessoire
 - Appliquer différentes techniques vues et expérimentées aux cours (structuration en paragraphes, recours aux organisateurs textuels, variation du vocabulaire, etc.)
 - Rédiger un résumé efficace
 - Référencer correctement une source en suivant les normes APA (dans le texte et en bibliographie)

CONTENU DE L'UE

- Analyse de textes d'idées qui seront résumés
- Sensibilisation au plagiat et apprentissage des normes APA (théorie et exercices)
- Exercices sur :
 - La distinction essentiel/accessoire (phrases-synthèses, mots-rubriques...)
 - Le découpage en paragraphes
 - La cohérence et l'enchaînement des idées (connecteurs logiques)
 - L'exhaustivité
 - La concision
 - L'objectivité
 - La précision lexicale
 - La correction syntaxique et orthographique

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Chartrand, S.-G. (2011) *Produire des résumés de textes de genres universitaires*. Université de Laval.
PDF récupéré sur
https://www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca/fichiers/site_ens_francais/modules/document_section_fichier/fichier__c192ac44c0b5__Produire_des_resumes_2011.pdf
- Libersan, L. (2012) "10. Le résumé" in *Stratégies d'écriture dans la formation spécifique*. Centre collégial de développement de matériel didactique
PDF récupéré sur : https://www.ccdmd.qc.ca/media/Genres_10Leresume.pdf
- Oursel, E. & Zylberberg, L. (2019) *Expression écrite et orale*. De Boeck.
- Université de Liège (2021) *Le plagiat ? Pas pour moi ! Guide à l'intention des étudiants de l'Université de Liège*. Liège.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Expression écrite Q2					100 % *			100 %	

* L'examen écrit aura lieu lors de la dernière séance de cours.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : **144 h**

Intitulé de l'UE : **Stage**

Volume en Crédits : **18 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **1_STAGE**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (2_STAGE)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Catherine VANDERMEULEN - catherine.vandermeulen@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

L'unité constituant une activité d'intégration professionnelle, les six compétences du référentiel de compétences de l'éducateur spécialisé en accompagnement psychoéducatif sont visées par celle-ci.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de répondre au profil de compétences défini par la convention de stage « Bloc 1 ».

CONTENU DE L'UE

Voir convention de stage B1.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (convention de stage et carnet de stage)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1_STAGE				100 %			Report		

L'évaluation de l'UE se base sur :

- Pour le stage : une évaluation globale basée sur le profil de compétences annoncé dans la convention de stage, elle-même annexée au RGEJ.
- Pour le GAP : aucune évaluation spécifique, si ce n'est la présence active et participative (qui est prise en compte dans le profil de compétences établi à l'issue du stage).

Conformément au RGEJ : les évaluations de certaines activités - les travaux pratiques, stages, rapports et travaux personnels - peuvent n'être organisées qu'une seule fois par année académique. Elles sont alors réputées rattachées à chacune des sessions d'examens de l'enseignement.

Pour la section Éducateurs, les activités d'apprentissage concernées par cette mesure sont les stages.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 14 h

Intitulé de l'UE : **Déontologie**

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 2_DEONTO

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Nancy WILKIN – nancy.wilkin@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 (a/c/d), 2 (a/b/c/d/e/f), 3 (b/e) et 4 (a/c/f).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Apprécier l'utilité d'un code de déontologie.

Initier une réflexion sur une déontologie adaptée aux éducateurs.

Intégrer les règles relevant de la déontologie du secret professionnel.

Différencier les notions de morale, éthique, déontologie.

Percevoir la diversité des situations dans lesquelles des problèmes déontologiques et/ou éthiques se posent.

Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe.

Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où l'éducateur spécialisé travaille.

Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin.

Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables.

Faire des liens entre des problèmes concrets(cas) et des conduites possibles, admissibles et inadmissibles.

Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique.

Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles.

Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée.

Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 20 h

Intitulé de l'UE : **Psychologie du développement de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée**



Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 2_P-DEV

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Laetitia RENQUIN - laetitia.renquin@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1, 2 et 5.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Connaître les caractéristiques de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée.

Comprendre le fonctionnement de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée.

Pouvoir proposer des comportements professionnels adéquats à adopter avec eux.

Effectuer des liens entre les concepts théoriques et des illustrations de vécus réels ou fictifs.

CONTENU DE L'UE

Caractéristiques de la personne adolescente, de la personne adulte, de la personne âgée.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

F. et C. DOLTO. « Paroles pour adolescents ou le complexe du homard », Éd. Hatier, 1989.
H. BEE. « Psychologie du développement : les âges de la vie », De Boeck Université, 1997.
D. GAONAC'H et C. GOLDRER. « Manuel de psychologie pour l'enseignement », 1995.
R. PELSSE. « Manuel de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent », Gaetan Morin Éditeur, 1989.
J-P. THIBAUT et J. RONDAL. « Psychologie de l'enfant et de l'adolescent », Éditeur Labor Sciences humaines, 2000.
J. VENIZA, Ph. CAPPELIEZ et Ph. LANDREVILLE. « Psychologie gérontologique », Gaetan Morin Éditeur, 1994.
M-T. CASMAN et V. LENOIR, sous la direction de B. BAWIN LEGROS. « Vieillir en maison de repos : quiétude ou inquiétude ? », à l'initiative du Cabinet du Ministre de l'Emploi et du Travail et de la Politique d'égalité des chances, Université de Liège, Mars 1998.
« Bien vieillir, bien vivre en Wallonie », à l'initiative du Ministre des Affaires sociales et de la Santé de la Région wallonne.
+ voir syllabus

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Décembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_P-DEV			100 %						100 %

L'examen oral s'effectue en groupe et il comporte une préparation écrite à envoyer par mail au professeur responsable du cours au plus tard une semaine avant la date de l'examen oral.

L'étudiant qui serait absent aux premiers cours (moments de constitution des groupes pour le travail à effectuer) n'aura pas la possibilité de présenter l'examen de décembre. Il devra, en seconde session, réaliser le travail selon les mêmes consignes, mais seul.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **1** ECTS

 Acronyme / Numéro de l'UE : **2_DROIT**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 1

 Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

 Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

 Français Autre (...)

Pierre-Jacques PLUMIER – pierre-jacques.plumier@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 2 et 3.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Connaître et comprendre le contexte général du droit de l'aide sociale en Belgique ;
- Savoir interpréter correctement un texte juridique en matière du droit de l'aide sociale et connaître sa place dans la hiérarchie des normes ;
- Avoir une vision générale de l'organisation des juridictions de l'ordre judiciaire ;
- Connaître et comprendre les principes légaux en matière d'aide ou d'action sociale afin de pouvoir orienter correctement les bénéficiaires ;
- Être capable de mettre en œuvre les connaissances acquises afin de résoudre un cas pratique et de transposer à des situations nouvelles des solutions déjà rencontrées ;
- Comprendre les questions posées afin d'y répondre correctement ;
- Connaître ses limites et agir professionnellement en conséquence.

CONTENU DE L'UE

Le cours se veut une introduction au droit de l'aide sociale afin de permettre aux étudiants de se familiariser avec cette matière sans entrer dans les détails d'une spécialisation dans le domaine. Ainsi, après un rappel des notions nécessaires à la bonne compréhension du cours telles que les sources du droit, la hiérarchie des normes et la pyramide judiciaire, nous présenterons le mode de fonctionnement et les missions du CPAS. Ensuite, nous passerons en revue une sélection des aides de base proposées par le CPAS :

- La procédure concernant une demande d'aide
- Le Droit à l'Intégration Sociale (DIS)
- Les Emplois Subventionnés via le CPAS
- L'aide sociale financière équivalente au revenu d'intégration sociale (ERIS)
- Le Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS)
- Le Revenu d'Intégration Sociale (RIS)

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **2_ED-MED**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Jérôme FOGUENNE – jerome.foguenne@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 et 3.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Le cours d'Éducation aux médias a pour objectif principal de stimuler l'esprit critique des étudiants et de les armer dans leurs approches des discours et des images médiatiques. À travers une approche multidisciplinaire, ce cours abordera les enjeux clés liés aux médias numériques et à la démocratie. Les principaux objectifs sont les suivants :

- Comprendre les enjeux et l'impact des médias et des technologies numériques au sein de notre société
- Développer une approche sémantique de l'image, analyser les images de manière critique
- Évaluer la fiabilité de l'information
- Analyser les stratégies de manipulation du discours médiatique
- Comprendre les mécanismes de réception des discours médiatiques

Ce cours encourage la pensée critique et l'analyse réfléchie des médias, préparant ainsi les étudiants à naviguer dans un monde médiatique complexe tout en contribuant activement à la démocratie. L'évaluation finale permettra aux étudiants de démontrer leur compréhension et leur capacité à appliquer les concepts enseignés. La bibliographie fournie servira de ressource pour approfondir leur compréhension et poursuivre leur exploration des médias.

CONTENU DE L'UE

Ce cours d'Éducation aux médias s'appuie sur quatre approches clés pour former les étudiants à comprendre et à analyser les médias de manière approfondie.

Tout d'abord, l'approche sémantique de l'image met l'accent sur la compréhension du langage visuel des médias, en examinant les schémas de communication et les modèles de signification.

Ensuite, l'approche de l'information se penche sur la fiabilité des sources, la détection des fake news et les défis des médias en ligne.

L'approche de la diffusion analyse comment les médias manipulent le discours et les images.

Enfin, l'approche de la réception explore comment les individus interagissent avec les médias, en mettant en lumière les heuristiques cognitives. Ces approches combinées favorisent une compréhension critique des médias contemporains.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- André, J-L., & Lérés, A. (2018). Simplissime, Le livre Philo le + simple du monde. Editions HACHETTE LIVRE (Hachette Pratique).
- Baticle, Y. (1985). Clés et codes de l'image – L'image numérisée, la vidéo, le cinéma. Editions Magnard (Université).
- Bouko, C., & Gilon, C. (2016). Vivre ensemble dans un monde médiatisé. CSEM, Bruxelles.
- Boumedien, L. (2013). Le jeu interactif pédagogique, modèle didactique ou commercial ? Mémoire de Latifa Boumedien, Université Sorbonne Nouvelle, Paris 3.
- Bourdieu, P. (1996). Sur la télévision – Suivi de l'emprise du journalisme. Editions RAISON D'AGIR.
- Burrhus F. Skinner. (2015). Science et comportement humain. Editions Mardaga.
- Conseil Supérieur d'Education aux Médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles. (2013). Les compétences en éducation aux médias – Un enjeu majeur – Cadre général, avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles et du Fonds Européen de développement régional, Bruxelles.
- Leutrat, J-L. (1992). Le cinéma, une histoire en perspective : une histoire. Editions Nathan.
- Mac Luhan, M. (1997). Pour comprendre les médias. Editions POINTS (Essais).
- Moukheiber, A. (2019). Votre cerveau vous joue des tours. Allary Editions Maison d'auteurs, Paris.
- Quéré, L. (1982). Des Miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne. Aubier Montaigne, coll. « Babel ».
- Rosa, H. (2013). Accélération, une critique sociale du temps. Editions La Découverte, Paris.
- Serres, M. (2012). Petite Poucette. Editions LE POMMIER.
- Triclot, M. (2017). Philosophie des jeux vidéo. Editions la Découverte, Paris.
- Mercier, A. (2018). *Fake news et post-vérité : 20 textes pour comprendre la menace*, France

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (E-learning) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Décembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_ED-MED		100 %						100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'évaluation consistera en une analyse empirique sous la forme d'un diaporama réalisé avec le logiciel PowerPoint et exporté en format PDF dans l'onglet « Devoirs » de l'équipe TEAMS. Chaque question sera répondue sur une ou deux slides au maximum, la maîtrise de chaque approche sera validée par une analyse spécifique portant sur les différents points conceptuels développés aux cours au regard des notions théoriques mentionnées dans le syllabus. Une valorisation de 2 points sera apportée à la présentation et à la lisibilité du dossier. Ce travail peut être réalisé individuellement ou par deux.

La pertinence des objets d'analyses sont laissés à l'initiative des étudiants et doivent être récents (un délai de parution de maximum 6 mois avant le dépôt du dossier d'examen est requis).



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1

Cadre européen de certification : niveau 6

Volume horaire : 35 h

Intitulé de l'UE : **Séminaire de Réflexion (SR2)**



Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 2_SR2

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Sophie LOGJES – sophie.logjes@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

L'unité constituant une activité d'intégration professionnelle, les six compétences du référentiel de compétences de l'éducateur spécialisé en accompagnement psychoéducatif sont visées par celle-ci.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'objectif essentiel des activités du SR2 consiste à explorer son propre fonctionnement relationnel dans un cadre professionnel : « Moi (en tant qu'éducateur) et les autres ». Plus précisément, l'étudiant...

- prendra conscience : de ce qu'il exprime à l'autre et de sa façon de le faire, de la façon dont il adopte une posture d'accueil, de son mode de fonctionnement dans le cadre de séparations ;
- sera capable d'exprimer à autrui le fruit de ces prises de conscience ;
- pourra faire des liens avec certaines origines potentielles de ces différents modes de fonctionnement ;
- envisagera la question : « que fait-il de ces différents éléments, découverts ou confirmés ? »

Une pratique professionnelle orientée vers l'accompagnement demande aussi de développer des attitudes et qualités relationnelles. Parmi celles qui nous paraissent particulièrement importantes pour exercer le métier d'éducateur, citons l'ouverture à autrui et la chaleur humaine, le respect de la différence, l'écoute et l'empathie, l'authenticité, l'affirmation sereine de soi (assertivité), la capacité à travailler avec autrui, le respect de la confidentialité, la capacité d'expression de soi et de ses émotions, le questionnement sur son fonctionnement professionnel, une remise en question personnelle constructive, du dynamisme, une aptitude à la négociation, une capacité à prendre des initiatives, une aptitude à prendre et assumer des décisions, une capacité à se décentrer sur le fonctionnement du groupe et la position qu'on y occupe.

CONTENU DE L'UE

Le séminaire de réflexion (SR) est organisé sur une période de cinq jours et a lieu en dehors de l'école. Il est résidentiel, tant pour les étudiants que pour les professeurs. Il est essentiellement axé sur l'approfondissement de la connaissance de soi : c'est en effet une démarche fondamentale non seulement pour développer les aptitudes relationnelles requises par le métier d'éducateur-trice, mais aussi pour intégrer véritablement ses connaissances à une pratique quotidienne. Le SR mettra aussi les étudiants en situation de communication, ce qui est une autre dimension fondamentale du développement de compétences relationnelles.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Convention SR2)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input type="checkbox"/> Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Le SR ne fait pas l'objet d'une évaluation en tant que telle. La note sera de 20/20 (=UE validée) ou de 0/20 (=UE non validée).

L'étudiant qui ne participe pas à l'entièreté du SR devra récupérer cette absence en participant, à ses propres frais, à une formation équivalente (nombre d'heures, objectifs) à négocier avec la Direction. Pour que l'UE soit validée, l'étudiant doit réaliser le SR ou une formation équivalente.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Le SR faisant partie intégrante de la formation d'éducateur spécialisé, le lieu de son déroulement est assimilé aux locaux de la Haute École. Le règlement des études lui est donc applicable. Dans ce cadre, des règles de vie minimales, non négociables, sont fixées visant à permettre une formation dans de bonnes conditions. L'étudiant est tenu de respecter les règles déontologiques relatives à sa future profession, en particulier la confidentialité des échanges qui ont lieu en sa présence, dans le cadre des activités liées à la formation. Il ne peut en aucun cas communiquer à des personnes extérieures à la Haute École les faits dont il aurait eu connaissance à cette occasion. Tout manquement à ces règles pourra faire l'objet de sanctions disciplinaires. Durant le séminaire lui-même, dans le cas où un étudiant contrevient à ces règles, les professeurs de psychologie responsables, d'un commun accord avertissent l'étudiant. Si l'étudiant renouvelle un comportement inadéquat, les professeurs lui signifieront son exclusion du séminaire. Un Conseil de Département sera organisé afin de définir les suites à donner à cette exclusion.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1

Cadre européen de certification : niveau 6

Volume horaire : 26 h

Intitulé de l'UE : **Préparation et Analyse psycho-éducative des pratiques professionnelles**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 2_ACC-PRAT

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (2_STAGE)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Laurence LAMBERT – laurence.lambert@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique
 - a. Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres
 - c. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
 - d. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
 - e. Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels
 - f. Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - a. Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille
 - b. Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
 - c. Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
 - d. Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action
 - e. Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
 - f. Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes

4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
 - a. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
 - b. Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
 - c. Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative
 - d. Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles
 - e. Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
 - f. Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques

5. Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l' « ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
 - a. Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
 - b. Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
 - c. Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
 - d. Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe
 - e. Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles

6. Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
 - b. Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
 - c. Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
 - d. Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
 - e. Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles
 - f. Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Utiliser des outils conceptuels pour permettre de reconnaître la visée positive (recherche de bien-être, d'épanouissement...) des comportements des bénéficiaires mais aussi éventuellement négocier avec eux d'autres moyens d'y parvenir
- Décoder, analyser son propre ressenti et/ou celui d'un bénéficiaire dans le cadre de son action professionnelle d'accompagnement
- Utiliser dans son approche relationnelle de la personne les techniques de communications apprises
- Réaliser une analyse holistique de situations professionnelles en intégrant, notamment, le contexte de la situation, le bénéficiaire avec tout ce qui le caractérise, l'intervenant, la relation, les axes d'accompagnement définis dans la formation (et dans le cours), les objectifs éducatifs et les missions de l'éducateur telles que présentes dans les projets institutionnels, ...

CONTENU DE L'UE

- La convention de stage
- Travail sur les situations (précisions sur la notion « d'interpellant » et d'accompagnement adéquat)
- Réflexion sur des situations vécues en stage par des étudiants
- Les émotions en lien avec les besoins humains
- La qualité relationnelle de l'accompagnement

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours
 E-Learning
 Dias projetées
 Documents de travail
 Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

J. GARNEAU. « La lettre du psy », Volume 9, n°3, mars 2005; n°4, avril 2005; n°5, mai 2005.

I. FILLIOZAT. « Que se passe-t-il en moi ? Mieux vivre ses émotions au quotidien », Éd. JC Lattès, 2001.

E. COUZON, F. DORN. « Apprivoisez les conflits pour optimiser votre vie », coll. Guid'Utile, éd. Vuibert, 2005.

Chr. CHEVALIER. « Faire face aux émotions – Pour gérer au quotidien, larmes, conflits, stress, agressivité », Éd. InterÉditions, 2006.

Collectif. « L'accompagnement en éducation spécialisée : c'est quoi? c'est pour quoi? ». In : Revue L'Observatoire, n° 63, pp. 55-63, 2009.

Voir également ressources identifiées dans le syllabus.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Décembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2-ACC_PRAT		100 %						100 %	

Cette UE présente une particularité organisationnelle : 22 heures de cours (sur les 26) sont prévues à la grille au premier quadrimestre. L'évaluation finale de l'UE, prévue pendant la session de décembre, portera sur la matière abordée pendant ces heures de cours. Les 4 heures restantes sont des heures de cours qui seront organisées au second quadrimestre et ne feront pas l'objet d'une évaluation en tant que telle. Il s'agit, pendant ces 4 heures de cours, de soutenir le processus formatif de stage et de favoriser la réflexivité de l'étudiant par rapport à ses interventions en stage, en lien avec le cours.

Il est recommandé à l'étudiant, tout au long des séances de ce cours, de relever les éléments qui lui sont importants, utiles, nécessaires dans l'analyse d'une situation. Il les articulera dans une « grille d'analyse de situations relationnelles », une carte mentale. Il fera apparaître les différents éléments ainsi que les liens entre eux. Il pourra se munir de ce document lors de l'examen qui consistera en l'analyse d'une situation.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : 3 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **2_P-HAND**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

Céline SOMVILLE – celine.somville@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1, 2, 4, 5 et 6.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Acquérir une connaissance plus spécifique des diverses situations de handicap.
- Permettre, sur base de divers concepts, d'appréhender le fonctionnement des personnes en situation de handicap.
- Accompagner de façon adéquate la personne en situation de handicap et adapter ses interventions à chaque situation particulière.
- Développer un esprit critique par rapport à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.
- Se positionner en tant que professionnel en s'appuyant sur les repères éthiques de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

CONTENU DE L'UE

- L'annonce du handicap
- Les déficiences intellectuelles
- Les Troubles du Spectre Autistique
- Les déficiences physiques (sensorielles, motrices...)
- Le polyhandicap
- La démence d'Alzheimer
- Différentes thématiques qui traversent la vie des personnes en situation de handicap

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

M. GUIDETTI et C. TOURRETTE. « Handicaps et développement psychologique de l'enfant », Éd. Armand Colin, 2007.
+ voir syllabus.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (e-learning)

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Décembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_P-HAND		50 %			50 %			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Au sein de la même année académique, si l'étudiant est en échec à l'issue de la session de juin et doit donc représenter l'examen en septembre, il peut solliciter auprès de son professeur (demande à effectuer par mail) un report de note positive qui aurait été obtenue en janvier ou en juin dans l'une ou l'autre des deux parties du cours. Si l'UE n'est pas créditée au terme de la session de septembre, aucun report de note n'est possible pour l'année suivante.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 26 h

Intitulé de l'UE : **Relation d'aide**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **2_R-AIDE**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

LAMBERT Laurence - laurence.lambert@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1, 2, 4, 5 et 6.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Identifier les éléments techniques d'une relation d'aide (étapes, interventions, formulations d'hypothèses, ...).
- Expérimenter les techniques de relation d'aide dans des situations concrètes.
- Être capable de se positionner vis-à-vis de relations d'aide et de construire des interventions appropriées.

CONTENU DE L'UE

La relation d'aide : définition et processus.
Attitudes et comportements d'un intervenant en relation d'aide.
Un processus d'aide en 6 étapes.
Les types d'intervention en relation d'aide.
Appropriation du contenu théorique et application en situation.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

JL. HETU. « La relation d'aide – Éléments de base et guide de perfectionnement », Gaëtan Morin Éditeur, 1994.
JP. FLUTEAU. « Au cœur des relations d'aide – Théories et pratiques des entretiens de relation d'aide, Éditions J. Lyon, 2010.
L. TREMBLAY. « La relation d'aide – Développer des compétences pour mieux aider », Éditions Chronique Sociale, 2001.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Décembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_R-AIDE		30 %				70 %		30 %	70 %

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 28 h

Intitulé de l'UE : **Education physique et sportive**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 2_SPORT

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (2_SECU)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Pierre BURY – pierre.bury@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 (a-d), 2 (a-c-d-f), 4 (a-b-c-d-f), 5 (a-b-c-f), 6 (b-c-e-f).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Maîtriser les fondamentaux de sports collectifs et individuels par une participation régulière et active aux cours pratiques - Organiser des parcours d'orientation pour différentes catégories d'âge en toute sécurité - Connaître les règles d'organisation et de sécurité, conformément à la législation, d'une activité d'escalade - Encadrer un groupe à vélo dans les bois et sur la voie publique - Organiser en groupe un grand jeu d'animation en toute sécurité dans différents lieux publics et privés.

CONTENU DE L'UE

Approche technique et didactique de sports collectifs et individuels - Grands jeux d'animation sur différents thèmes - Approche d'activités de plein air et à risques qui nécessitent une sécurité d'encadrement spécifique

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

CUFOCEP. Livres spécifiques aux différentes disciplines sportives.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Participation à des activités sportives organisées à l'ADEPS) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_SPORT	40 % **			40 % * 20 % **			100 % ***		

* participation aux journées Sport/Sécurité ADEPS

** présences et participation aux séances de cours

*** travail écrit

Absences aux activités organisées en intra-muros ou extra-muros :

- L'étudiant absent à une séance justifiera son absence auprès du professeur par un certificat médical mentionnant « sortie non autorisée » et remis dans les délais prévus dans le Règlement des études. La validité d'un autre justificatif sera laissée à l'appréciation du professeur.

- Si le certificat médical autorise l'étudiant à fréquenter les cours, l'étudiant assistera à la séance organisée (sans pratiquer les activités physiques mentionnées dans le certificat médical). Il lui sera confié des tâches d'arbitrage et d'animation de certaines parties de séance.

- En cas d'échec en juin :

- Si l'étudiant est couvert par un certificat médical (« sortie non autorisée ») ou un autre justificatif accepté par le professeur, il devra effectuer un travail dont les modalités seront définies par les professeurs de sport : encadrement d'une semaine de stage dans un club ou centre sportif avec rapport. Un maître de stage doit pouvoir être contacté par téléphone par le professeur de Sport.

- Dans tous les autres cas, l'échec est non récupérable (report de la note d'échec en seconde session).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : **28 h**

Intitulé de l'UE : **Psychomotricité**

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **2_P-MOT**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2) Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :
 Non Oui (3_P-MOT)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :
 Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (...)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
Andora VIDAL – andora.vidal@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 (a-d), 2 (a-c-d-f), 4 (a-b-c-d-f), 5 (a-b-c-f), 6 (b-c-e-f).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable d'adapter des activités psychomotrices et construire des séances complètes de psychomotricité en fonction du public cible et du matériel mis à disposition.

CONTENU DE L'UE

Didactique des activités psychomotrices en fonction du public-cible - Symbolisation des activités motrices - Composantes de l'accoutumance à l'eau et information sur les différentes techniques de l'accoutumance - Exploitation du petit matériel - Schéma corporel - Structuration spatiale - Structuration temporelle - Pratique psychomotrice
Aucouturier

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (ouvrage de De Lièvre & Staes et fichier de jeux repris dans la bibliographie)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

B. DE LIÈVRE, L. STAES. « La psychomotricité au service de l'enfant », Éd. De Boeck, 2012.
M. FRANCOTTE, G. NAMUROIS, J-M. CRIELAARD. « Récréations et jeux à l'école maternelle – 92 fiches de jeux pour les 3 à 6 ans », CERKEI ULG, 1999 ou Éditions Megaform, 1999.
M. FRANCOTTE. « Éduquer par le mouvement », Éd. De Boeck, 1999.
J. CHOQUE, O. QUENTIN. « Gym douce pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite », Éd. Amphora, 2007.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (devoirs (FORMS) sur Teams) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Décembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_P-MOT	10 %	20 %		10 %	60 %		Report	80%	

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **2_MUS**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Philippe VIESLET – philippe.vieslet@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 : a + d

Compétence 2 : a + c + d + f

Compétence 4 : a + b + c + d + f

Compétence 5 : a + b + c + f

Compétence 6 : b + c + e + f

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Lors de chaque séance, les étudiants devront :

- Maîtriser suffisamment les notions théoriques et didactiques vues au cours touchant au développement et à l'expression musicale chez les populations ciblées au cours
- Utiliser de manière adéquate et pertinente les différents outils musicaux vus au cours
- Poser un regard critique sur les pratiques reçues
- Entendre et comprendre autrement le langage musical
- Connaître un répertoire musical plus large et plus diversifié
- Savoir choisir un répertoire adapté aux goûts et aux capacités des bénéficiaires
- Maîtriser plusieurs danses collectives, chants et rythmes
- Rédiger et défendre une fiche d'observation de pratique musicale lors du stage

CONTENU DE L'UE

- La musique dans la construction et le développement de l'individu
- Musique et développement de l'enfant
- Musique et adolescence
- Musique et animation chez la personne âgée
- Musique et le monde du handicap
- Pratiques musicales et didactique : chants – auditions – rythmes – danses et mouvements, etc.

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **2_DESS**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Muriel VANSIMAEYS – muriel.vansimaey@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 (c,d), 2(d), 4 (a,b,d,e,f), 5, 6.

Développer au travers des différents cours des attitudes et des comportements reliés au « savoir-être », tels que : capacité d'écoute, et de respect, confiance et ouverture d'esprit, désir de se former, d'apprendre, de travailler ensemble, d'apporter un esprit positif facilitant l'expression, la créativité, l'intégration et la collaboration au sein du groupe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, vous serez capable de :

- Concevoir et réaliser des images ou des objets en appliquant des procédés et des techniques plastiques élémentaires (dessin, peinture, modelage, techniques manuelles diverses, outils et techniques actuels) à des fins d'expression ou de communication.
- Préparer et organiser des activités plastiques ayant comme fonction l'animation ou l'accompagnement, et savoir en gérer les aspects matériels et humains.

L'étudiant comprendra les fonctions de l'éducation plastique et saura les réutiliser de façon appropriée en stage.

Pendant le stage, l'étudiant sera capable d'intervenir de façon pertinente en plaçant ses activités en fonction des besoins et des situations rencontrées.

L'étudiant sera capable d'animer une activité d'éducation plastique en stage.

L'étudiant gèrera le matériel de manière à limiter les gaspillages et à organiser l'espace de travail.

CONTENU DE L'UE

Les étudiants intégreront les fonctions de l'éducation plastique telles que l'observation, l'imagination, la créativité, l'expression artistique, le rôle esthétique et l'approche d'œuvres d'art, l'ouverture, le rôle moteur, la communication. Maîtrise de techniques variées et manipulation de divers matériaux, supports et outils (techniques facilement adaptables aux demandes des personnes que l'éducateur peut rencontrer dans sa profession).

- Approche des principes élémentaires de la création plastique :
 - la composition, la couleur, le dessin, l'espace, le relief, les rythmes ;
 - les matériaux.
- Dessin de représentation :
 - d'observation, de mémoire et d'imagination ;
 - réalisations 3D.
- Décoration :
 - principes fondamentaux.

Méthodologie des activités plastiques : conception, préparation, organisation et expérimentation devant la classe d'activités graphiques, picturales ou manuelles, par groupes d'étudiants.

(Contenu susceptible de modifications en fonction des circonstances)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (ouvrages présentés en classe, références, démonstrations en classe)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Arts Plat du jour, Acces Ed. P.Straub
Pas si bêtes les arts plastiques, Acces Ed. P. Straub
Arts visuels et portraits Ed. Canopé
Arts visuels et fils, bouts de tissus Ed. Canopé
Collages et arts visuels, Ed. Retz
Land Art, Ed. Plume de carotte Marc Pouyet
Land Art avec les enfants, Ed. La plage A.Guthler et K.Lacher

Et d'autres d'ouvrages proposés en classe en fonction de la matière.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Décembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_DESS			50 % *	20 %		30 % *	Report		80 % *

* L'examen oral consiste en un travail à rendre au professeur, selon les conditions de chaque professeur titulaire responsable.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 2_APSC

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (1_SOCIO)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (2_PHILO + 2_P-SOC + 2_M&C)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :

Bertrand MONTULET - bertrand.montulet@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer : traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique
2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
5. Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de comprendre et de s'interroger sur les cadres socio-culturels propres aux interactions inhérentes aux interventions des éducateurs.

Il maîtrisera la conception de la culture comme « réponses socialement construites face aux situations ».

Il sera capable de prendre distance face aux conceptions « exotique » et essentialiste de la culture, pour l'entendre comme dimension identitaire quotidienne.

L'étudiant développera sa capacité à prendre distance par rapport à sa propre réalité et connaîtra les conditions propres à la réalisation d'une communication interculturelle.

CONTENU DE L'UE

Le cours présente trois sections :

- Le chapitre 1 s'intitule « Culture et communication ».

Il définit la culture comme « les réponses socialement construites face aux situations ».

Il vise à comprendre l'émergence de la culture au travers de la production de signes et de symboles. De là, l'analyse permet de prendre conscience qu'il n'y a pas de réalité perceptible en dehors d'un filtre culturel et que cette culture se construit et se transforme dans l'adaptation constante des individus et des groupes à l'environnement (matériel et social). L'approche montre que la conception de la culture sur un mode essentialiste ne résiste pas aux observations. Elle invite l'étudiant à s'interroger sur ses propres cadres culturels de perception de la réalité.

- Le second chapitre s'intitule « De la perception à l'identité ».

Il vise tout d'abord à interroger les concepts de stéréotypes, de préjugés, de discrimination et d'ethnocentrisme. Il s'arrête particulièrement au cas du racisme.

Il s'interroge ensuite sur le concept « d'identité », ses fonctions, et s'arrête aux stratégies identitaires propres aux personnes issues de l'immigration qui sont également celles mise en œuvre par tout un chacun dans son adaptation aux nouvelles situations.

- Le troisième chapitre s'intitule « Ouverture à l'interculturalité ».

Le cours interroge la construction d'une culture « nationale » sur base des théories de Gellner. Il vise à étudier l'histoire de l'immigration en Belgique et les difficultés de communication interculturelle qui y sont corrélées. Il vise ensuite à interroger les difficultés interculturelles propres aux différents milieux sociaux autochtones. Il présente la perspective de négociation interculturelle développée par Margalit Cohen-Emerique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

A. MAALOUF. « Les Identités meurtrières », Grasset, Paris, 1998.

M. COHEN-EMERIQUE. « Pour une approche interculturelle en travail social – Théories et pratiques », Rennes, Presses de l'EHESP, 2011.

M. MARTINIELLO, A. RÉA. « Une brève histoire de l'immigration en Belgique », Communauté française de Belgique, 2012.

E. O'Toole « Girls will be girls – Des filles et de leur comportement...Changez votre regard sur le genre ! », Marabout, 2017.

Divers articles des revues et journaux : *Sciences Humaines, Le Monde Diplomatique, ...*

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input checked="" type="checkbox"/> Autre (E-learning via Moodle en cas de dispositifs sanitaires Covid)

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Décembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_APSC	20 %			20 %	60 %		40 %	60 %	

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **3** ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **2_EDSA**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (1_EDSA)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Sophie EL ABBAS – sophie.elabbas@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe.
2. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche.
3. Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société.
4. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire.
5. Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.
6. Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations.
7. Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe.
8. Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles.
9. Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de L'UE, l'étudiant sera capable de :

1. Acquérir des connaissances concernant des problèmes généraux de santé liés au mode de vie.
2. Comprendre un concept, une stratégie, une méthode, un processus d'évaluation, une initiative concrète « éducation pour la santé ».
3. Analyser divers outils de promotion à la santé en vue d'une exploitation sur le terrain.
4. Organiser et tester une animation santé adaptée au groupe de bénéficiaire en veillant à :
 - mettre l'individu ou le groupe au centre du projet,
 - faire avec et pour les personnes : mettre en avant leurs ressources plus que leurs incapacités et leurs carences,
 - se placer du côté des causes du problème plutôt que du côté des conséquences pour pouvoir agir,
 - être à l'écoute des besoins et des attentes,
 - s'adresser aux responsables pour agir sur les environnements.

CONTENU DE L'UE

1. Différentes étapes de la démarche d'une activité en éducation à la santé : analyse de la problématique, description du public ciblé, définition des objectifs, description de la stratégie d'action, évaluation de l'activité.
2. Evaluation de la qualité et de la pertinence des sources d'information.
3. Problèmes généraux de santé liés au mode de vie :
 - l'alimentation, les dysfonctionnements alimentaires, les troubles de la conduite alimentaire ;
 - effets physiologiques du stress sur la santé et méthodes pour gérer efficacement ce dernier ; ...

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Centre Liégeois de Promotion de la Santé - <https://www.clps.be/>

Pipsa, centre de référence de jeux et outils pédagogiques en promotion de la santé - <http://www.pipsa.be/>

Institut national de santé publique belge - <https://www.sciensano.be/fr>

Enquêtes santé Belgique - <https://his.wiv-isp.be/FR/SitePages/Accueil.aspx>

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

L'UE 2_EDSA est une UE annuelle. Selon le calendrier académique et les contraintes horaires, elle pourrait concrètement s'organiser soit au premier soit au second quadrimestre. Pour l'année 2023-2024, cette UE est organisée au second quadrimestre.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Décembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_EDSA				40 %	60 %		Report	60 %	

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : 3 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : 2_EEO	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (1_EXPR-ECR-1 + 1_EXPR-ECR-2)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :		<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : Marie KLINKENBERG – marie.klinkenberg@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- S'exprimer, à l'écrit comme à l'oral, dans un français correct ; maîtriser la syntaxe, la conjugaison, la ponctuation, et les règles grammaticales vues dans le cours de MLE, bloc 1.
- Utiliser un vocabulaire adéquat, à l'écrit comme à l'oral.
- Comprendre la structure d'un texte, faire le lien entre différentes informations, faire preuve d'esprit critique par rapport à ces informations.
- Chercher des documents adéquats par rapport à une thématique précise, et les synthétiser.
- Présenter un exposé oral clair et précis sur une thématique donnée.
- Défendre son point de vue de manière orale face à un groupe.

CONTENU DE L'UE

- Révisions grammaticales (cf. cours de MLE, bloc 1).
- Plan d'un texte.
- Synthèse de textes.
- Rédaction de différents types de documents, dont des écrits professionnels.
- Exposés de groupe et exposés individuels.
- Ateliers d'écriture.
- Argumenter à l'oral et intervenir en réunion.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

<http://zonelitteraire.e-monsite.com/medias/files/fiche-synthese-de-docs.pdf>

<https://orbi.uliege.be/handle/2268/215503>

Amossy, R. (2000). *L'argumentation dans le discours*. Nathan.

Malo, M. (1996) Guide la communication écrite au Cégep, à l'université et en entreprise, Editions Québec/Amérique.

Navarro, J. (2010). *Ces gestes qui parlent à votre place*. Ixelles Éditions.

Roque, G. (dir.) et Nettel, A.-L. (dir.) (2015). *Persuasion et argumentation*. Garnier, coll. « Classiques Garnier ».

Rouzel, J. (2018). La pratique des écrits professionnels en éducation spécialisée, deuxième édition, Dunod.

Vion, R. (2000). *La communication verbale : analyse des interactions*. Hachette Supérieur.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

L'UE 2_EEO est une UE annuelle. Selon le calendrier académique et les contraintes horaires, elle pourrait concrètement s'organiser soit au premier soit au second quadrimestre. Pour l'année 2023-2024, cette UE est organisée au premier quadrimestre.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Décembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_EEO	40 % *	60 %					Report	60 %	

Autres (à préciser) :

* Le TA comportera des évaluations écrites et orales (travaux de groupe et travaux individuels).

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : **204 h**

Intitulé de l'UE : **Stage**

Volume en Crédits : **19 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **2_STAGE**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (3_STAGE)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (1_STAGE)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (2_ACC-PRAT)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Sophie LOGJES – Sophie.logjes@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

L'unité constituant une activité d'intégration professionnelle, les six compétences du référentiel de compétences de l'éducateur spécialisé en accompagnement psychoéducatif sont visées par celle-ci.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de répondre au profil de compétences défini par la convention de stage B2.

CONTENU DE L'UE

Voir convention de stage B2.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (convention de stage et carnet de stage)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Décembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_STAGE				100 %			Report		

L'évaluation de l'UE se base sur :

- Pour le stage : une évaluation globale basée sur le profil de compétences annoncé dans la convention de stage, elle-même annexée au RGEJ.
- Pour le GAP : aucune évaluation spécifique, si ce n'est la présence active et participative (qui est prise en compte dans le profil de compétences établi à l'issue du stage).

Conformément au RGEJ : les évaluations de certaines activités - les travaux pratiques, stages, rapports et travaux personnels - peuvent n'être organisées qu'une seule fois par année académique. Elles sont alors réputées rattachées à chacune des sessions d'examens de l'enseignement.

Pour la section Éducateurs, les activités d'apprentissage concernées par cette mesure sont les stages.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : 2_PHILO	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :		<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (2_APSC + 2_P-SOC + 2_M&C)	
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : Anne VRANCKEN – anne.vrancken@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- 1. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique**
 - a. Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres
 - b. Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société
 - c. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
 - d. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
- 2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - c. Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
 - d. Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action
 - e. Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
 - f. Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes
- 3. Être un acteur institutionnel et social engagé**
 - a. S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge
 - d. Assumer son rôle social et politique

4. **S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates**
- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
5. **Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l' « ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles**
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant exercera la pratique philosophique comme la « *démarche de pensée impliquée qui s'exerce sur des questions touchant au sens de mon rapport au monde, à autrui et à moi-même, à la compréhension du réel et de la condition humaine, pour tenter de comprendre la signification de ce rapport et d'analyser ces réalités dans une perspective de vérité et d'explicitation de valeurs, par une démarche rationnelle qui problématise la complexité de cette approche, conceptualise les notions qui permettent de la penser, et argumente les conclusions auxquelles on cherche à parvenir* ».

L'étudiant aura à considérer les enjeux de l'éthique : « l'éthique c'est la question qui rompt ma spontanéité par la présence d'autrui » (E. Lévinas)

L'étudiant questionnera plus précisément une situation d'actualité, celle des réfugiés. Il s'informerera des discours sur cette question de telle sorte à en réfléchir les concepts clés et les arguments principaux repris dans les textes de référence et les penseurs. Lors d'expérience de pensée en classe, les valeurs morales et éthiques exprimées seront clarifiées de telle sorte à ce que l'étudiant puisse nourrir son questionnement et son argumentation en tant que citoyen et professionnel de l'accompagnement éducatif.

L'étudiant formulera de façon précise et analysée ses ressentis, ses réflexions et son positionnement dans le cadre d'expérience de pensée pour apprendre à poser et à explorer les situations éthiques soulevées à cette occasion. Il s'entraînera à l'écoute et à l'échange au sein de son groupe classe mais également dans son implication lors de la semaine interdisciplinaire « mémoire et citoyenneté » consacrée à la thématique des réfugiés.

CONTENU DE L'UE

Rappel introductif : philosophie, éthique, morale ? Qu'est-ce qu'une situation éthique et quel en est le questionnement ? Les enjeux de l'éthique : humaniser en appréhendant nos vulnérabilité et liberté communes en vue d'éduquer et reconnaître nos humanités.

Une situation d'actualité : le phénomène des réfugiés. Problématiser la situation dans le contexte de la DUDH : une expérience de pensée : « la salle d'attente ». Travailler des concepts outils : choisir et décider, encourager. Déterminer les ressources sociales pour élargir le questionnement : les droits à la vie humaine. Analyse critique des concepts dans le contexte historique et culturel de leur formulation : liberté de se déplacer, liberté d'aller vivre ailleurs.

Situation éthique et responsabilité citoyenne : le « spect-acteur » : quand dire, c'est faire : la responsabilité du dire. Parler des réfugiés comme d'un phénomène des réfugiés.

Penser le/la/les réfugié(e)(s) en tant que personne particulière mais dans une situation potentiellement « universelle » : être soi, devenir réfugié, le rester...

Les actions en question. L'hospitalité est-elle un don d'humanité ? Analyse critique sur base de la pensée kantienne : droit et devoir ; précéder, anticiper, liberté, égalité, responsabilité.

L'accompagnement de la personne réfugiée : être réfugié, à jamais ? Y a-t-il une vie après ?

L'accompagnement par le citoyen, par l'éduc'acteur : la figure du tiers, négocier l'espace, le temps, les ressources : des centres aux camps, faire politique commune.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (feuilles de synthèse et portfolio de textes)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- H. Arendt, Les origines du totalitarisme, Paris, Point, 2010
R. Depardon [dailymotion.com/video/xs28ro](https://www.dailymotion.com/video/xs28ro)
Convention de Genève
Déclaration Universelle des droits humains
F. De Smet, La marche des ombres, Espace de liberté, coll. Liberté j'écris ton nom, 2015
C. Fleury, La fin du courage, 2010
M. Foucault, « Enquête sur les prisons : brisons les barreaux du silence », in Dits et Ecrits, 1970-75
E. Kant, Théorie du droit, 1797 ; Projet de paix perpétuelle, 1795.
Serge Latouche, L'Age des limites, Mille et une nuits, 2012
G. Le Blanc, *Que faire de notre vulnérabilité*, Bayard, 2011,
E. Lévinas, Totalité et infini
M. Macé, *Sidérer, considérer, migrants en France*, 2017 éd. Verdier
C. Pelluchon, Ethique de la considération, Seuil, 2018
J. Rancière, La Communauté et son dehors.
M. Tozzi. « Penser par soi-même », Éd. Ouvrière, 1994.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Décembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_PHILO					100 %			100 %	

La maîtrise de la langue fera l'objet d'une attention particulière et continue lors des exercices rédigés en classe et/ou à domicile. Lors de l'évaluation finale une note de 20% du total des points portera sur la maîtrise de la langue écrite.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 2_OGS

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (1_OGS)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Bertrand MONTULET – bertrand.montulet@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 et 3.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres.
- Connaître le fonctionnement des différentes institutions jouant un rôle dans divers domaines de compétence et porteurs d'emplois pour leur spécialité.

CONTENU DE L'UE

Le cours d'OGS du deuxième bloc a pour objectif de vous faire découvrir un ensemble de services concrets où travaillent des éducateurs spécialisés. Il s'agira pour chaque étudiant de présenter le fonctionnement concret de leur lieu de stage et la place qu'y occupe l'éducateur professionnel, en adoptant un regard d'analyse critique (au sens positif du terme). Autrement dit l'étudiant devra être capable de présenter l'organisation du service à la fois dans ses qualités de fonctionnement et dans ses éventuels dysfonctionnements.

L'étudiant devra, de plus, être capable d'identifier une problématique relative à la qualité de travail de l'éducateur dans ce cadre organisationnel. Cette problématique peut porter sur des conditions structurelles de travail, sur des questions éthiques, sur l'adéquation de comportements ou de choix d'actions face à une population ; sur des pratiques spécifiques à l'organisation interne du service, etc. (ces problématiques pourraient éventuellement servir de base pour un futur TFE). Elle devra être suffisamment élaborée pour permettre un débat entre les étudiants participants au cours.

L'attitude professionnelle est requise au cours d'OGS. Chaque étudiant qui présente est investi du statut « d'expert des situations concrètes vécues dans l'institution » ; chaque étudiant qui assiste aux présentations se voit considéré comme un professionnel réactif et réflexif, en formation.

Concrètement, une présentation orale et un travail écrit seront réalisés par chaque étudiant dans le cadre du cours. Le travail de contenu se fait donc pendant le cours en assistant et participant aux présentations des autres étudiants, la présence y est donc obligatoire et l'absence sanctionnée.

La présentation orale

La présentation orale vise à exposer l'organisation du service où l'étudiant a été stagiaire afin :

- de montrer le cadre théorique dans lequel le service prend place (références au syllabus et à la matière OGS de bloc 1) ;
- d'expliquer concrètement le fonctionnement du service (l'organisation pratique) ;
- d'exposer clairement le rôle et travail des éducateurs dans ce service ;
- d'identifier une problématique particulière qu'y rencontre les éducateurs en soulevant les enjeux positifs et négatifs de celles-ci pour le travail d'accompagnement.

L'objectif est que chaque étudiant bénéficie de l'expérience de ses condisciples afin d'élargir sa perception des possibilités et conditions d'exercice du métier d'éducateur.

Les présentations orales devront être stimulantes pour les autres étudiants, un support visuel peut être envisagé pour autant que sa mise en place n'empiète pas sur le temps de présentation. Cette présentation doit être de qualité « professionnelle », autrement dit, présentable devant une « autorité ».

10 à 20 minutes de présentation sont prévues pour chaque étudiant, à celles-ci s'ajoutent 10 à 20 minutes de débat environ. La durée peut varier d'une année à l'autre en fonction du nombre d'étudiants de la classe et des possibilités horaires de réaliser toutes les présentations. La durée formelle des présentations est précisée lors des premières séances de cours.

La présentation écrite

Le travail écrit de cinq pages dactylographiées (Times NR 12, interligne 1½, marges 2,5, justifié, pages numérotées) devra reprendre les éléments de la présentation orale. Le brouillon de ce travail devrait idéalement être terminé à la fin de la séance de préparation de l'exposé oral.

L'objectif est d'obtenir un document qu'un étudiant Lambda de deuxième année pourrait lire afin d'obtenir une bonne idée du service concerné et du type de tâches qui l'attendent s'il s'y rend. Le travail écrit sera autonome par rapport à la présentation orale.

Ce travail comportera cinq dimensions :

1. Un résumé des aspects institutionnels théoriques pertinents et les liens clairs entre ceux-ci et le service présenté ;
2. Les différents acteurs assumant un rôle dans le service ;
3. L'organisation concrète du service du point de vue de l'activité de l'éducateur (pas celui des bénéficiaires) ;
4. Le rôle spécifique de l'éducateur ;
5. Une problématique pertinente face à laquelle se trouve confronté l'éducateur dans ce service.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Les notes de cours de 1_OGS ;
- DAVAGLE et Cie, Les carnets de l'éducateur 2018, Rhizome asbl, 2017.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Décembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_OGS				50 %	50 %		50 %	50 %	

L'évaluation s'effectue en trois temps :

- une évaluation de la participation (50% de la note finale sous réserve d'un minimum de 8/20 pour chacune des deux présentations orale et écrite) ;
- une évaluation des présentations orale et écrite (respectivement environ 20% et 30% de la note finale) ;
- une rencontre finale professeur/étudiant, où l'étudiant et le formateur examinent le résultat des deux évaluations ci-dessus afin de définir ensemble, dans une attitude professionnelle, la note finale sur base des critères cités dans le document présent. Cette rencontre finale se déroule lors des dernières séances de cours. En cas d'échec, une rencontre finale sera programmée pendant la seconde session.

Attention cependant, la note finale ne sera pas arrondie à l'unité supérieure vu que le dispositif assure dès le départ à l'étudiant présent au cours, une note de réussite de 10/20 en participation.

Cette rencontre fait partie intégrante du dispositif formatif, y compris en seconde session.

Critères d'évaluation de la participation :

Chaque étudiant présent à l'ensemble des séances et témoignant d'un minimum de « présence intellectuelle » est assuré d'obtenir un 10/20 pour cette partie.

Cette note sera améliorée en fonction de la régularité de la participation de l'étudiant, de la qualité de ses interventions, de ses attitudes d'écoute active, ... Elle sera diminuée en fonction des absences non-justifiées, de l'attitude non professionnelle, des interventions à mauvais escient, ...

La présentation orale ainsi que le travail écrit font également l'objet de critères d'évaluation très précis qui sont communiqués aux étudiants.

En cas d'absences trop nombreuses lors des présentations faites en classe, un travail spécifique et conséquent sera demandé à l'étudiant en vue qu'il puisse améliorer sa note de participation.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 14 h

Intitulé de l'UE : **Education aux TICs**



Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 2_ED-TIC

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Claude WASTEELS – claudewasteels@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 et 3.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Les étudiants seront capables de :

- Produire des documents numériques diversifiés (feuilles d'exercices, documents structurés, ...) en utilisant efficacement les fonctionnalités d'un traitement de texte.
- Créer une présentation assistée par ordinateur dans le but de soutenir un discours ou d'illustrer une explication.

Les manipulations techniques seront expliquées et démontrées. Dans le cadre de séances d'exercices, les étudiants auront l'occasion d'appliquer les techniques étudiées pour réaliser les documents ou présentations en rapport avec leur futur métier.

CONTENU DE L'UE

PowerPoint : animations, transitions et chronométrage, déroulement automatique, structure interactive.

Excel : utilisation basique du tableur (formules, fonctions, graphiques, ...).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Tutoriels mentionnés au cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Décembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_ED-TIC					100 %			100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 20 h

Intitulé de l'UE : **Psychologie sociale**



Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : 2_P-SOC	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (2_APSC + 2_PHILO + 2_M&C)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : Magali MAILLEUX - magali.mailleux@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique
 - c. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
 - d. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - b. Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
 - d. Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action
 - e. Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
 - f. Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes
4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
 - a. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
 - d. Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de :

- tenir compte du contexte et des variables situationnelles qui déterminent la qualité des relations humaines ;
- s'interroger sur « l'influence sociale » qu'il pourrait exercer ou subir dans ses relations professionnelles ;
- prendre distance par rapport à ses propres perceptions d'autrui.

CONTENU DE L'UE

« La psychologie sociale est une discipline qui considère que la compréhension et l'explication des conduites humaines ne peut se faire de manière approfondie qu'en tenant compte des contextes dans lesquels ces conduites se développent (...) je pense à la fois à des contextes humains, l'existence des autres, et la manière dont autrui influence nos pensées et nos conduites, à des contextes qui apparaissent avec moins d'évidence comme les contextes écologiques, et à des contextes qui apparaissent comme plus abstraits mais qui sont tout aussi prégnants comme les contextes institutionnels, les contextes normatifs, les contextes idéologiques... » (Dominique Oberlé, Maître de conférences HDR en psychologie sociale à l'Université de Nanterre (Paris 10, France). Entretien réalisé en mai 2002.

<https://cescup.ulb.be/milgram-de-savoirs-podcast/milgram-et-la-soumission-a-lautorite/>

Les événements de la 2^{ème} guerre mondiale ont suscité certaines expériences classiques de psychologie sociale. L'étude de « **l'influence sociale** » permet en effet de questionner nos comportements (jugements, affects, performances) en tant qu'être humain, soumis à des situations de dépendance à un collectif (conformisme) ou de dépendance à une autorité (soumission à l'autorité).

Comment se dégager de ces influences lorsqu'elles induisent des abus de pouvoir ? Comment favoriser le dynamisme d'un collectif dans le respect des différences ? Comment favoriser une attitude critique, une culture positive du « conflit d'idées », tout en restant un « éducateur » garant des normes d'un vivre ensemble, d'une citoyenneté ?

L'étudiant se questionnera sur son positionnement dans le quotidien professionnel traversé par ce type d'« influence sociale », qu'il l'exerce ou la subisse dans ses relations aux partenaires de formation ou aux personnes qu'il accompagne.

L'étude de la « **perception sociale** » (catégorisation sociale, stéréotypes, préjugés, discriminations, conflits intergroupes, ...) invite l'étudiant à se questionner sur ses propres grilles de compréhension d'autrui, à prendre du recul face aux stéréotypes véhiculés par certains discours, outils de reproduction des relations de pouvoir entre groupes sociaux.

Une introduction à l'étude des « choc culturels » outillera l'étudiant dans ses négociations interculturelles.

D'autres recherches de psychologie sociale touchent à d'autres aspects du métier de l'éducateur : Qu'est-ce que l'altruisme ? Quels sont les processus psycho-sociaux en jeu dans l'« assistance à une personne en danger » ?

Le positionnement d'un « éduc'acteur » sera également élaboré lors d'un module thématique spécifique organisé au Q2. Les interactions avec des professionnels- éducateurs ou experts- nourriront les réflexions des étudiants et un dossier de référence pourra leur être communiqué.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

GERGEN ET JUTRAS. « Psychologie sociale », Éd. Vigot, 1993.

JP. LEYENS. « Psychologie sociale », Éd. Mardaga, 1997.

D'autres sources seront précisées dans le syllabus.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input checked="" type="checkbox"/> Autre (...)

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Décembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_P-SOC					100 %			100 %	

L'évaluation de l'AA se base sur un examen écrit mais la cote de l'AA ne sera validée qu'après présence et participation active et constructive au module thématique spécifique. Cette présence au module thématique spécifique conditionne la réussite de l'AA.

Les professeurs présents lors du module se réservent le droit de sanctionner l'étudiant qui présenterait des attitudes non respectueuses du cadre formatif. Dans le cas où l'étudiant ne répondrait pas aux interpellations spécifiques formulées par le corps professoral ou par les intervenants externes, il pourrait être exclu de l'activité sans possibilité de récupération.

En cas d'absence justifiée à l'une ou l'autre partie du module, l'étudiant devra produire un travail substitutif. Les consignes de ce travail seront communiquées par le professeur de l'AA, suite à la demande de l'étudiant formulée dans un délai de 5 jours après le module.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1

Cadre européen de certification : niveau 6

Volume horaire : 20 h

Intitulé de l'UE : **Thématiques psychosociales**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **2_THEMA**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Aurore PERIN – aurore.perin@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique
 - a. Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres
 - c. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
 - d. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - a. Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille
 - c. Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
 - d. Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action
 - e. Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
 - f. Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes

4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
- a. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
- b. Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
- f. Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques
6. Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
- f. Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant :

- sera capable d'analyser les mécanismes psychosociaux qui déterminent les comportements ;
- développera sa capacité à prendre distance par rapport à ses propres perceptions d'autrui ;
- tiendra compte de la complexité des situations pour construire une approche individualisée ;
- développera une approche déontologique ;
- nommera les principes qui fondent des interventions professionnelles spécifiques à la prévention et/ou l'intervention ;
- élaborera une animation de prévention sur une des thématiques psychosociales.

CONTENU DE L'UE

Nous partons du postulat que la « santé » est un « état dynamique » où l'individu construit son équilibre psychique en inter-relations avec son environnement (social, matériel, ...). Parmi les divers facteurs qui déterminent une situation de « santé » globale, nous envisagerons certaines thématiques « psychosociales » que le professionnel rencontre régulièrement dans sa pratique et qui manifestent une rupture de cet « équilibre » de la personne (thématiques psychosociales que les étudiants pourraient être amenés à rencontrer dans leur travail d'éducateur).

Ex. de thématiques proposées : assuétudes, troubles alimentaires, suicide, violence et délinquance, violences intrafamiliales. D'autres thématiques peuvent être proposées par les étudiants.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Voir syllabus – et prises de contacts avec des professionnels.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Décembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_THEMA				70 %	30 %		70 %	30 %	

En cas d'échec en 1^{ère} session en ce qui concerne le travail annuel, comme en cas d'absence justifiée (par certificat médical) à une partie significative (définie par le professeur) ou à l'entièreté du processus, les professeurs de l'UE pourraient se concerter pour évaluer la possibilité d'un travail de récupération en seconde session.

Ce travail consisterait en une recherche sur une thématique autre que celle présentée dans cette AA, incluant les contacts avec 2 experts, la création d'un dossier thématique (écrit conceptuel), l'élaboration de réflexions sur le rôle de l'éducateur face à la thématique, et la création d'une fiche animation (avec cadre, contenu, ...). Dossier d'une quinzaine de pages (max 20).

L'évaluation prendrait en compte la qualité de l'écrit au niveau du contenu et de la forme du dossier ainsi que le sens éducatif des réflexions et leur transposition dans la fiche animation.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **2_SECU**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (2_SPORT)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Andora VIDAL – andora.vidal@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille.
2. Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables.
3. Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

En fin de cours, l'étudiant devrait être capable de :

- respecter les réglementations et textes de référence lors d'encadrement d'activités de plein air ;
- faire des choix, spécialement dans des situations problématiques et prendre des positions responsables ;
- faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes de sécurité ;
- analyser les risques liés à la pratique d'une activité de plein air ;
- encadrer une sortie « activité de plein air » adaptée aux bénéficiaires ;
- développer et utiliser des outils spécifiques (fiche médicale, plan de sortie...).

CONTENU DE L'UE

- la répartition des accidents au sein de la population ;
- la responsabilité des encadrants ;
- la déclaration d'accidents ;
- description du champ de pratique des activités de plein air (identification des dangers, inventaire des risques, critères d'annulation d'une activité) ;
- description de l'équipement nécessaire, y compris entretien du matériel ;
- encadrement et conduite en groupe (règlementation et codes à respecter) ;
- élaboration d'un plan de sortie.

L'AA comporte des séances de cours en classe ainsi que des activités à caractère obligatoire (journées ADEPS...).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Brochure « Mômes en santé » 2017 éditée par l'ONE :

http://www.one.be/uploads/tx_ttproducts/datasheet/Momes_en_sante_2017.pdf

Fédération Régionale des Sports d'Orientation (FRSO) : <https://www.frso.be/>

Guide canadien « Pour des randonnées réussies » :

http://www.csle.qc.ca/uploaddir/files/Municipal/SAE/Trousse_du_gestionnaire_SAE/Guide_randonnee.pdf

<http://www.sport-adepts.be/>

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Décembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_SECU				100 %			100 %		

La note de travail annuel correspond un travail préparatoire que l'étudiant réalise à domicile (conception d'une farde « outils », que l'étudiant doit adapter à un public cible spécifique) et rend au professeur selon des modalités et une date butoir définies par le professeur.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Absences aux activités organisées (activités ADEPS) :

- L'étudiant absent à une séance justifiera son absence auprès du professeur par un certificat médical mentionnant « sortie non autorisée » et remis dans les délais prévus dans le Règlement des études. La validité d'un autre justificatif sera laissée à l'appréciation du professeur.
- Si le certificat médical autorise l'étudiant à fréquenter les cours, l'étudiant assistera à la séance organisée (sans pratiquer les activités physiques mentionnées dans le certificat médical).
- L'étudiant peut récupérer la séance à laquelle il s'absente en participant à une séance organisée pour un autre groupe classe (dans la mesure des possibilités d'organisation, et pour autant que l'absence soit justifiée).

En cas de non-respect de ces points, l'AA ne sera pas validée.

Volume en Crédits : **2 ECTS**

 Acronyme / Numéro de l'UE : **2_M&C**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 2

 Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

 Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (2_PHILO + 2_APSC + 2_P-SOC)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

 Français Autre (...)

Cédric MATHIEU – cedric.mathieu@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

La semaine Mémoire et Citoyenneté est une activité transversale aux divers apprentissages de la formation d'éducateur. En ce sens elle favorise le développement des six compétences de la formation et plus particulièrement :

2) Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

3) Être un acteur institutionnel et social engagé.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

La Semaine « Mémoire et Citoyenneté » s'intègre dans une réflexion et une démarche d'éducation citoyenne.

- Réfléchir à son « devoir » de résistance et d'engagement citoyen aujourd'hui.
- Avoir un regard critique sur l'actualité politique (ex. : l'extrême droite, les radicalismes, la relation à l'altérité, ...).
- Comprendre et vivre l'interculturalité (identités, cultures, ...).
- Prendre conscience et comprendre des phénomènes psychosociaux tels que le racisme, les préjugés, les stéréotypes, la soumission à l'autorité, ...
- S'auto-accompagner et/ou accompagner un vécu émotionnel en tant qu'éducateur.

Des futurs Educ-acteurs

- L'objectif de notre travail est que l'étudiant accède à une internalisation de dimensions citoyennes personnelles et dans le cadre de sa profession. C'est-à-dire une capacité d'interroger le positionnement de son action face au monde qui l'entoure.
- Il s'agit d'arriver à développer ses aptitudes :
 - o à faire « sens » ;
 - o à développer sa réflexivité et son regard critique ;
 - o à développer son accession à la parole ;
 - o à faire émerger la parole des bénéficiaires avec qui il est en relation.

Nous souhaitons en somme développer sa compétence à être un « Educ-acteur ».

CONTENU DE L'UE

La Semaine « Mémoire et Citoyenneté » confronte les étudiants à un débat social contemporains (ex : La question des réfugiés ; la Liberté d'expression, Média et citoyenneté, La place de la religion, contrôle social, Intégration sociale de la personne stigmatisée (personne porteuse de handicap, ...).

Par groupes, les étudiants approfondissent une sous-thématique particulière relative à la thématique. Pour ce faire, ils disposent d'une semaine spécifique – encadrée par l'équipe de professeurs, afin de s'informer sur le thème choisi en lisant, en visionnant des documentaires, en rencontrant des acteurs de terrain, en interviewant des personnes ressources concernées par la problématique. Les étudiants confrontent en fin de semaine les interrogations et réflexions élaborées dans chaque groupe au travers de supports multiples (exposition, journal mural, document vidéo, montage photos, ...).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Toutes sources pertinentes pour la thématique abordée.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Décembre			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
2_M&C				100 %			Report		

L'évaluation repose sur une validation, par l'équipe pédagogique, de la démarche réalisée par l'étudiant au cours de la semaine. La note de validation sera 20/20 ; la note de non-validation 0/20.

Si la situation sanitaire ne permet pas une organisation présentielle du projet, celui-ci sera organisé en distanciel. Les étudiants d'année diplômante n'ayant pu valider leur projet « Mémoire et citoyenneté » pour raison de force majeure (évaluée uniquement par les membres de la Commission) ou médicale durant leur parcours de formation auront à réaliser un travail conséquent d'équivalence. Ce travail sera présenté oralement pendant la session du mois d'Août, devant un jury composé de plusieurs membres de la commission Mémoire et citoyenneté.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 3

Niveau du cycle : 1

Cadre européen de certification : niveau 6

Volume horaire : 35 h

Intitulé de l'UE : **Semaine thématique**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 3_ST3

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (3_STAGE)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Alexandre DOHOGNE – alexandre.dohogne@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

L'unité constituant une activité d'intégration professionnelle, les six compétences du référentiel de compétences de l'éducateur spécialisé en accompagnement psychoéducatif sont visées par celle-ci.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'objectif essentiel des activités de la ST3 consiste à explorer son propre fonctionnement relationnel dans un cadre professionnel.

Les thèmes abordés seront la violence, la gestion de conflits, la médiation, le travail en groupe.

CONTENU DE L'UE

La semaine thématique (ST3) est organisée sur une période de cinq jours et est essentiellement axée sur une réflexion sur son positionnement par rapport à la violence et aux conflits rencontrés dans le milieu professionnel ainsi que par rapport à son fonctionnement en équipe.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_ST3	100 %						Report		

La ST3 ne fait pas l'objet d'une évaluation en tant que telle. La note sera de 20/20 (=UE validée) ou de 0/20 (=UE non validée).

L'étudiant qui ne participe pas à l'entièreté de la ST3 devra récupérer cette absence en participant, à ses propres frais, à une formation équivalente (nombre d'heures, objectifs) à négocier avec la Direction. Pour que l'UE soit validée, l'étudiant doit réaliser la ST3 ou une formation équivalente.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **3_PHILO**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Anne VRANCKEN – anne.vrancken@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

6. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique
 - a. Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres
 - b. Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société
 - c. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
 - d. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
7. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - b. Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
 - c. Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
 - d. Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action
 - e. Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
 - f. Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes
8. Être un acteur institutionnel et social engagé
 - a. Faire preuve d'indépendance et d'initiative
 - b. S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge
 - c. Travailler et réfléchir en équipe et en réseau
 - d. Assumer son rôle social et politique

9. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
 - a. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
 - b. Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
 - c. Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative
 - d. Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles
10. Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
 - a. Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel
 - b. Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
 - c. Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
 - d. Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
 - e. Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Formuler et rédiger des situations éthiques en prenant en considération différents contextes épistémologiques et rechercher selon un contexte réaliste, les opportunités pour l'éducateur à déterminer une pratique réfléchie et responsable susceptible d'améliorer le bien-être de son bénéficiaire.

Clarifier ses valeurs personnelles de telle sorte à argumenter un positionnement dans le cadre de sa pratique professionnelle ; communiquer celui-ci à son groupe classe et développer à terme une réflexion dialogique. Pouvoir rapporter ces propositions dans le cadre d'une évaluation.

Distinguer l'éthique de la morale et repérer les jonctions entre celles-ci de telle sorte à justifier son intervention professionnelle en tant qu'acteur social et citoyen.

En tant que professionnel, se projeter de façon explicite dans un engagement social et politique en cohérence avec les situations éthiques rencontrées tant dans le cadre institutionnel que social.

Développer si besoin une créativité conceptuelle pour se doter d'outils utiles à soutenir sa réflexion et sa pratique professionnelle.

CONTENU DE L'UE

Problématisation de la notion de soin et des diverses relations de soins en vue de questionner les circonstances et enjeux éthiques de l'engagement de l'éducateur spécialisé au sein des métiers du soin.

Conceptualisation des notions de conscience, réel, présence, situation, espace, temps et visage selon une approche phénoménologique de la relation de soin privilégiée dans l'accompagnement psycho-éducatif.

Présentation et analyse des morales du care et de l'éthique de l'éducateur spécialisé dans le monde social et politique contemporain.

Applications sous la forme d'exercices réflexifs individualisés.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (synthèse et portfolio)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Parmi les références qui seront données lors du cours nous soulignerons : Aristote, L'éthique à Nicomaque ; P.Ricoeur, L'éthique ; E.Lévinas, Totalité et infini ; R.Misrahi, Le philosophe, le patient et le soignant, éthique et progrès médical ; M.Beauvais, Des principes éthiques pour une philosophie de l'accompagnement ; P.Audi, Supériorité de l'éthique ; M.Chollet, Chez soi, une odyssee de l'espace domestique ; M.Heidegger, L'être et le temps ; O.Metling, La démarche phénoménologique.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_PHILO		100 %						100 %	

La maîtrise de la langue fera l'objet d'une attention particulière et continue lors des exercices rédigés en classe et/ou à domicile. Lors de l'évaluation finale une note de 20% du total des points portera sur la maîtrise de la langue écrite.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La présence et la participation au dispositif des cours sont requises et nécessaires ; elles seront prises en considération dans l'évaluation continue et sommative.

Volume en Crédits : **1** ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **3_DROIT**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Pierre-Jacques PLUMIER – pierre-jacques.plumier@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 2 et 3.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Connaître les notions de bases de la « responsabilité » au sens large ;
- Savoir résoudre des cas pratiques simples en matière de responsabilité civile ;
- Faire la différence entre la responsabilité extracontractuelle et la responsabilité contractuelle ;
- Connaître et pouvoir expliquer les éléments utiles à placer dans un contrat ;
- Comprendre et pouvoir expliquer les notions nouvellement acquises comme la responsabilité avec ou sans faute, la responsabilité contractuelle, l'obligation de moyen ou de résultat et la clause pénale.

CONTENU DE L'UE

Après une brève introduction, nous passerons à l'étude de la responsabilité civile pour faute. Ensuite, nous examinerons la responsabilité sans faute. Puis, des exercices pratiques permettront de vérifier la bonne compréhension des différentes notions acquises. Enfin, la question de la responsabilité contractuelle sera abordée.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Le code civil (<http://www.droitbelge.be/codes.asp#civ>).

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_DROIT		100 %						100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **1 ECTS**

 Acronyme / Numéro de l'UE : **3_LEGI**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 1

 Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

 Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

 Français Autre (...)

Pierre-Jacques PLUMIER – pierre-jacques.plumier@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 2 et 3.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Pouvoir rechercher un texte normatif solutionnant une question juridique simple ;
- connaître la hiérarchie des normes, les sources du droit et la structure de l'ordre judiciaire ;
- connaître et pouvoir utiliser les méthodes d'interprétation du droit présentées au cours ;
- utiliser de façon appropriée le vocabulaire juridique vu au cours.

CONTENU DE L'UE

Le cours de Législation a pour objet d'aider les étudiants à développer une méthodologie visant la recherche et l'exploitation de ressources juridiques variées en vue de rencontrer une thématique susceptible d'intéresser un « éduc'acteur » en formation.

Pour ce faire, un travail de groupe formatif sera proposé. Le fruit de ce travail de groupe servira de base à l'évaluation individuelle en session lors de laquelle l'étudiant démontrera sa maîtrise de la méthodologie et de l'interprétation juridique de base portant tant sur le sujet choisi que sur une transposition à d'autres sujets.

Afin de soutenir les étudiants dans leur apprentissage, un apport tant théorique que pratique sera fourni lors des séances de cours magistraux. L'encadrement des différents groupes sera assuré lors de leurs recherches tant en classe qu'en-dehors de celle-ci. Enfin, un débriefing collectif au sein de chaque groupe sera effectué lors de la dernière séance de cours.

Bien entendu, nous rappellerons et mettrons à jour au besoin les connaissances des étudiantes et des étudiants en matière de hiérarchie des normes et de sources du droit. Nous examinerons également différentes méthodes d'interprétations juridiques au sens large. Ces éléments font partie intégrante de la matière.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

La Constitution, le code civil et le code pénal (<http://www.droitbelge.be/codes.asp>).

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_LEGI			100 %						100 %

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 14 h

Intitulé de l'UE : **Education aux médias et aux TICs**



Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **3_ED-MED**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :

Jérôme FOGUENNE – jerome.foguenne@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Ce cours d'Éducation aux médias vise à développer l'esprit critique des étudiants et à les habiliter dans leur interaction avec les discours et les images médiatiques contemporains. Les objectifs principaux incluent l'acquisition de compétences de recherche en ligne, l'évaluation de la fiabilité des sources, la prise de conscience de l'empreinte numérique écologique, la compréhension des aspects légaux du numérique (droit à l'image et RGPD), la familiarisation avec l'intelligence artificielle, et l'apprentissage de la réalisation de films documentaires à l'aide du logiciel Capcut. Les étudiants seront également préparés à l'évaluation finale, et la bibliographie fournie les encouragera à poursuivre leur exploration des médias.

CONTENU DE L'UE

Ce cours d'Éducation aux médias offre une exploration complète du paysage médiatique contemporain. Il commence par enseigner des compétences de recherche en ligne, y compris l'utilisation de Google, la compréhension du référencement, et l'évaluation de sources, notamment sur les réseaux sociaux et TikTok.

Ensuite, il aborde l'empreinte numérique écologique, sensibilisant les étudiants aux impacts environnementaux des activités en ligne. Les aspects légaux sont également examinés, couvrant le droit à l'image et le RGPD. Les étudiants se familiarisent avec l'intelligence artificielle, notamment à travers l'utilisation de ChatGPT, et apprennent à créer des documentaires en utilisant un logiciel de montage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Balacheff, N. (1994). Didactique et intelligence artificielle. *Recherches en didactique des mathématiques*, 14, 9-42.
- Berry, J. W. (2005). Acculturation: Living Successfully in Two Cultures. *International Journal of Intercultural Relations*, Canada.
- Descamps S., Temperman G. et De Lièvre B. (2022). Vers une éducation à la sobriété numérique. *Humanités numériques* [En ligne], 5 | 2022, mis en ligne le 01 juin 2022, consulté le 23 mai 2023. URL : <http://journals.openedition.org/revuehn/2858>
- Marcellis-Warin, N. de, Marty, F., Thelisson, E., & Warin, T. (2020). Intelligence artificielle et manipulations des comportements de marché : l'évaluation ex ante dans l'arsenal du régulateur. *Revue internationale de droit économique*, 34(2), France.
- Minichiello, F. (2019). L'acculturation à l'intelligence artificielle : l'urgence d'une prise de conscience. *Revue internationale d'éducation Sèvres*. <https://doi.org/10.4000/ries.8538>
- Aumont, J., & Maire, M. (2006). *L'analyse des films*. Editions Armand Colin Cinéma.
- Benjamin, W. (2000). L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique. Dans *Œuvres III*. Paris: Gallimard. (Version originale publiée en 1939).
- Bouko, C., & Gilon, O. (2016). *Vivre ensemble dans un monde médiatisé*. CSEM.
- Cohen D. (2022). *Homo Numericus, La civilisation qui vient*. Editions Albin Michel, Collection Economie, France.
- Leutrat, J.-L. (1992). *Le cinéma, une histoire en perspective : une histoire*. Paris: Editions Nathan.
- Patino, B. (2019). *La Civilisation du Poisson Rouge, Petit traité sur le marché de l'attention*. Grasset, France.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_ED-MED		100 % *						100 % *	

* L'examen écrit consiste en la remise d'un travail : il vous sera demandé de créer un film documentaire d'une durée de 3 à 5 minutes dans lequel vous réaliserez une analyse approfondie d'une problématique sociétale liée au numérique et la manière dont on peut le travailler en tant qu'éducateur spécialisé.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 22 h

Intitulé de l'UE : **Secourisme et ergonomie**



Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 3_SECOU

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Pierre BURY – pierre.bury@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 (a/c/d/f) – 2 (c) – 3 (a) – 4 (d/e/f).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- connaître les règles essentielles d'intervention lors d'un accident et éviter le suraccident ;
- avoir des réflexes adéquats d'intervention face à des urgences graves ou différées ;
- prodiguer les premiers soins en attendant les premiers secours ;
- connaître les gestes inéadéquats qui aggraveraient l'état du blessé ou du malade ;
- soigner les petits bobos rencontrés chez les enfants ou les adolescents ;
- remédier aux troubles particuliers ;
- constituer et gérer une pharmacie de base ;
- déplacer et lever une personne en respectant les règles d'ergonomie.

CONTENU DE L'UE

Cours théorique de premiers soins et travaux pratiques reprenant les notions d'état de choc, d'hémorragies, plaies, bandages, brûlures, emballages, fractures, techniques de manutention des personnes, mises en position, techniques d'évacuation d'urgence, de transport, de relèvement, méthodes d'immobilisation, de réanimation cardio-pulmonaire, troubles particuliers, constitution de la pharmacie.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (fiches didactiques + vidéos)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Cours de BEPS et secourisme de la Croix rouge de Belgique, 6 rue Darchis 4000 Liège
Prévention et premiers soins, D Daumal et A Peytavin, Ed revue EPS 1996
Le Guide technique du formateur PSC-1 Editions Icône Graphic
Prévention et secours civiques PSC-1 Code Vagnon
Ligue francophone Brevet Supérieur de Sauvetage
www.ERC.EDU
Manutention de personnes et ergonomie, R Valdenaire et Dan Yi Ed De Boeck -ESTEM

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_SECOU	25 %	25 %	50 %				Report	25 %	50 %

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 26 h

Intitulé de l'UE : **Education physique et sportive**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **3_SPORT**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Andora VIDAL – andora.vidal@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 (d/e) , 3 (b/c) , 4 (c) , 6 (b/c).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Maîtriser les gestes sportifs d'au moins 3 sports collectifs et 3 sports individuels. Par la pratique, l'étudiant apprendra les techniques de base et les règles des différentes activités proposées ainsi que leur approche par le jeu. Il sera apte à animer des grands jeux extérieurs se déroulant dans la nature ou en ville et à animer une activité sportive.

CONTENU DE L'UE

Techniques et règles des sports enseignés

- Approche méthodologique de ceux-ci avec différents publics.

- En fonction de la disponibilité des salles de sport, une multitude d'activités seront abordées: basket-ball, volley-ball, kin-ball, tchouk-ball, unihockey, badminton, patinage sur glace, sports de raquette et de crosse ainsi que des jeux d'approche des sports collectifs.

- Pour l'examen pratique, l'étudiant présentera une animation sportive seul ou en duo en fonction d'un public et des conditions matérielles et selon un calendrier préétabli. Une fiche technique sera remise avant l'animation.

- Un étudiant blessé est tenu d'être présent à la séance. Il lui sera confié des tâches d'arbitrage ou d'observation.

Approche d'activités de plein air et à risques qui nécessitent une sécurité d'encadrement spécifique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

CUFOCEP

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe
Handisport Francophone) | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Participation à des activités sportives organisées à la Ligue |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_SPORT	40 %	30 % *	30 %				Report	30 % *	30 %

* L'examen écrit consiste en le dépôt d'un dossier.

Pour rappel, en cas de certificat médical, une blessure n'empêche pas d'assister au cours si le CM permet la sortie.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **3_P-MOT**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (2_P-MOT)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Pierre BURY – pierre.bury@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 (b,c,d), 3 (b,c,d), 4 (c,d,e,f), 5 (f), 6 (b).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Etre capable d'exploiter différentes techniques de relaxation et de choisir la technique la plus adéquate en fonction du public cible.
- Pouvoir construire et utiliser des outils psychomoteurs comme des tapis de proprioception afin de stimuler des personnes âgées et des personnes handicapées (en particulier, l'équilibre et la marche chez les personnes âgées comme outil de prévention des chutes).
- Pouvoir construire un snoezelen mobile afin de stimuler les sens des personnes handicapées mentales et des personnes désorientées.
- Pouvoir construire des outils de stimulation de mémoire chez des personnes démentes.
- Pouvoir observer d'autres pratiques psychomotrices, en décoder les objectifs et être capable d'en utiliser quelques-unes.
- Pouvoir utiliser les jeux de coopération physiques et de société afin de rendre le goût au jeu des plus faibles et d'exploiter les compétences de chacun.

CONTENU DE L'UE

Initiation aux différentes techniques de relaxation (théorie + pratique)

- Information sur différentes pratiques psychomotrices
- Psychomotricité de la personne âgée, gym douce, gym assise, ateliers de la mémoire...
- Gestion de l'équilibre et des chutes de la personne âgée et de la personne handicapée
- Psychomotricité des personnes handicapées mentales, physiques, sensorielles, physiologiques
- Jeux de coopération physiques et de société
- Pratique de quelques techniques de relaxation

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (fiches didactiques + vidéos)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Allègre A, – Gassier J, 85 fiches d’animation pour les personnes âgées, Ed Elsevier Masson 2011
Blanchet J-P, Relaxation sophrologique, Ed Chronique sociale, Lyon, 2000
Bosky S, La relaxation active à l’école et à la maison, Ed Retz,2004
Castagnon R, Ma gym instinctive, ed Amphora 2009
Choque J, Quentin O, Gym douce pour les personnes handicapées, ed Amphora 2007
Choque J, Le Tai Chi Chuan pour les enfants et les adolescents, ed Amphora 2015
Choque St et J, Animations pour les personnes âgées, Ed Lamarre,2000
Dr Cungi Ch, Savoir gérer son stress en toutes circonstances, Ed Retz 2003
Dr Cungi Ch, Limousin S, Savoir se relaxer en choisissant sa méthode, Ed Retz 2003
D’Amaisin d’Arès J-C, Self-defense au féminin, Ed Chiron 2010
Delamarre C, Alzheimer et communication non verbale, Dunod, 2014
Dumont D, Charbonneau I, Mon premier livre de massage, Ed Dominique et compagnie, Saint-Lambert, Québec,2013
Goldberg A, Animer un atelier de réminiscence avec des personnes âgées, Ed Chronique sociale, 2013
Hainbuch F, Relaxation, Ed Vigot 2007
Harbersetzer R - Self-defense., Collection Amphora Sports, Ed 2002
Lairez-Sosiewicz N, Concevoir des jeux de stimulation cognitive. Personnes désorientées et Alzheimer, Ed Chronique sociale, 2014
Louvard A, Gymnastique bien-être pour les seniors, Ed Amphora, 2003
Manent G, L’enfant et la relaxation, Ed Le souffle d’or,Gap, 2009
Peccollo J-Y, La sophrologie au quotidien, Ed J’ai lu, Bien-être,1995
Dr Perreault-Pierre E, Sophrologie et performance sportive, Ed Amphora 1997
Rosenberg Marshall B, – Communication non-violente au quotidien, Ed Jouvence 2003
Selmès J, La maladie d’Alzheimer. Accompagnez votre proche au quotidien, Ed John Libbey Eurotext, 2011
Tartar Goddet E, Prévenir et gérer la violence en milieu scolaire, Ed Retz 2006
Sites internet :
www.graines-de-paix.org
Parodi Riera Lisette Université Paul Sabatier – Toulouse III
Service civil international (branche suisse) et Graines de paix : Jeux de coopération – 2009 *peace-education@scich.org*

MÉTHODES D’ENSEIGNEMENT ET D’APPRENTISSAGE

<input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Exposé par l’étudiant(e)	<input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input type="checkbox"/> Autre (...)

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l’objet d’adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d’apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3-P-MOT	40 %	30 %	30 %				Report	30 %	30 %

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **3_MUS**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

Philippe VIESLET – philippe.vieslet@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 (a,b,c,d,f), 3 (a,c,e), 4 (a,b,f).

Développer au travers du cours des attitudes et des comportements reliés au « savoir-être », tels que : capacité d'écoute, et de respect, confiance et ouverture d'esprit, désir de se former, d'apprendre, de travailler ensemble, d'apporter un esprit positif facilitant l'expression, la créativité, l'intégration et la collaboration au sein du groupe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Enrichissement des connaissances musicales en général et plus précisément celles liées aux différentes pratiques utilisées en musicothérapie et dans les différentes institutions.

Comprendre et utiliser davantage les différents outils musicaux qui devront être mis au service de la relation et de la communication de la personne.

Au terme de l'AA, l'étudiant est capable de :

- développer une plus grande confiance en son potentiel ;
- manifester une meilleure qualité d'écoute ainsi qu'une curiosité plus grande aux autres cultures musicales ;
- avoir une autre compréhension du phénomène sonore et vibratoire ;
- utiliser au mieux les différentes techniques vues au cours ;
- préparer et organiser différentes activités musicales vues durant sa formation.

CONTENU DE L'UE

Exploitation plus poussée des différents outils utilisés en 1^e et 2^e années.
Ecoute active de musiques et exploitations diverses réalisables sur le terrain.
Le travail de la guitare d'accompagnement reliée à son exploitation sur le terrain est maintenu et davantage développé.
Poursuite de la pratique de la danse collective et de l'utilisation des percussions.
Sensibilisation et pratiques musicales liées aux différents handicaps.
La musique en structure d'accueil spécialisée.
Préparation d'activités musicales en vue des stages en institutions (Activité chant-Séances musicales structurées-Séances de relaxation musicale- etc.).
Découverte de nouveaux outils musicaux comme le « Kaléidoson ».

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

A. CARRÉ. « Musique et Handicap », 2006.
Y. GUILCHER. « La danse traditionnelle en France », 2001.
E. LECOURT. « Découvrir la musicothérapie », 2005.
C. RIVEMALE. « Musique, thérapie et animation », 1996.
G. STORMS. « 100 jeux musicaux ».
G. VAILLANCOURT. « Musique, musicothérapie et développement de l'enfant », 2005.
Ph. VIESLET. « L'importance de la musique dans la construction et le développement de l'individu », cours d'Éducation musicale.
Ph. VIESLET. « Syllabus de guitare et répertoire », cours d'Éducation musicale.
« Fichier : Jeux, rythmes et danses du folklore ». Les Francas.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input type="checkbox"/> Autre (...)

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.
Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_MUS	40 % *	60 % **					Report	60 % **	

* Présence aux cours et participation active.

** Travail à rendre : préparation écrite et réalisation d'une activité musicale globale en vue du stage de Bloc 3.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : 3_DESS	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :		<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : Valérie COLLET - valerie.collet@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1 (a,b,c,d,f), 3 (a,c,e), 4 (a,b,f).

Développer au travers du cours des attitudes et des comportements reliés au « savoir-être », tels que : capacité d'écoute, et de respect, confiance et ouverture d'esprit, désir de se former, d'apprendre, de travailler ensemble, d'apporter un esprit positif facilitant l'expression, la créativité, l'intégration et la collaboration au sein du groupe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, vous serez capable de :

- Mener des activités de créativité, développer sa propre créativité.
- Expérimenter et explorer divers outils et techniques, développer son sens pratique.
- Utiliser les matières, volumes, surfaces, couleurs, textures, ...
- Produire des réalisations plastiques diverses.
- Transférer les connaissances en les adaptant aux besoins d'un public spécifique.

CONTENU DE L'UE

- Entraînement à la créativité pour retrouver son propre imaginaire.
- Plaisir de s'exprimer tout en développant la compréhension du langage plastique.
- Construction d'une culture artistique.
- Approche d'œuvres d'art et de mouvements artistiques, abordées en relation avec la technique.
- Conception d'animations, d'activités artistiques adaptées à différents publics.
- Approche des principes élémentaires de la création plastique.
- Utilisation de différentes techniques d'exécution.

L'ensemble du cours est basé sur un travail personnel de l'étudiant où il devra faire preuve d'autonomie, de créativité, de recherche sur un thème imposé ou au choix. Utiliser ses compétences artistiques acquises en Blocs 1 et 2.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (ouvrages présentés en classe, références, démonstrations en classe.)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Arts Plat du jour , Acces Ed. P.Straub
Pas si bêtes les arts plastiques, Acces Ed. P. Straub
Arts visuels et portraits Ed. Canopé
Arts visuels et fils, bouts de tissus Ed. Canopé

Et d'autres d'ouvrages proposés en classe en fonction de la matière .

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_DESS	30 %		70 % *				Report		70 % *

* L'examen oral consiste en un travail à rendre au professeur, selon les conditions de chaque professeur titulaire responsable.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 3_EEO

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Mariève MARIQUE – marieve.marique@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Rédiger une lettre de motivation et un C.V.
- Se préparer à un entretien d'embauche.
- Concevoir une animation verbale et gestuelle (AVG) et rédiger une fiche préparatoire opérationnelle pour celle-ci.

CONTENU DE L'UE

- La lettre de motivation : conseils et rédaction.
- Le curriculum vitae : conseils et rédaction.
- La communication verbale et non-verbale : conseils et mise en pratique.
- Création d'une activité verbale et gestuelle (travail de groupe : rédaction d'une fiche d'activités et présentation orale).
- L'entretien d'embauche : comment s'y préparer.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

https://www.youtube.com/watch?v=XgNbAPyLb8U&ab_channel=ESSECBusinessSchool

<https://www.manager-go.com/efficacite-professionnelle/communication-non-verbale.htm>

<https://www.leforem.be/particuliers/mon-CV.html>

<https://www.student.be/fr/student-life/dans-quel-ordre-placer-mes-informations-sur-mon-cv>

Articles de presse

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_EEO	40 %	30 % *	30 %				Report	30 % *	30 %

* L'examen écrit consiste en un travail écrit à remettre à une date déterminée en classe.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 14 h

Intitulé de l'UE : **Valeurs éducatives**

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 3_VAL-ED

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Magali MAILLEUX – magali.maillieux@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. **Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique**
 - e. Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres
 - f. Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société
 - g. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
 - h. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
 - i. Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels
 - j. Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels
2. **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - g. Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille
 - h. Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
 - i. Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
 - j. Réfléchir et explicitier les valeurs et principes qui le guident dans son action
 - k. Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
 - l. Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes

3. Être un acteur institutionnel et social engagé

- b. Faire preuve d'indépendance et d'initiative
- c. S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge
- d. Travailler et réfléchir en équipe et en réseau
- e. S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active
- f. Assumer son rôle social et politique

4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates

- b. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
- c. Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
- d. Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative
- e. Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Identifier certaines de ses valeurs personnelles et professionnelles en tant qu'éducateur-trice.
- Identifier les valeurs sous-jacentes à des pratiques institutionnelles et psycho-éducatives.
- Au sein même des relations éducatives, se construire une éthique professionnelle, tout en identifiant les valeurs et balises qui fondent ses choix et ses engagements.

CONTENU DE L'UE

Dans le cadre de son mandat (missions, ...), l'éducateur-trice poursuit des finalités déterminées par l'institution où il travaille et/ou par les spécificités de sa fonction psycho-éducative. Il est amené à se construire une éthique professionnelle, tout en identifiant les valeurs et balises qui fondent ses engagements.

Or les relations éducatives dans lesquelles il s'engage sont porteuses de dimensions spécifiques qui vont le confronter à des choix singuliers, mettant en perspectives ses conceptions de l'humain et de la société, ses valeurs personnelles et professionnelles.

Parmi diverses spécificités de la relation psycho-éducative, nous pourrions questionner :

- Le respect de la dignité humaine
- La dimension de proximité où les « corps » sont investis (intimité, ...)
- La relation de pouvoir / dépendance
- L'engagement affectif (fusion-distance, ...)
- Individu/collectif : place de chaque individu au cœur d'un collectif d'autres individus (protection individuelle/justice)
- Accompagner (être présent) pour favoriser l'accession d'autrui à son auto-détermination (SUJET libre d'influences externes)

L'activité d'apprentissage s'inscrit dans une approche psychosociale des valeurs éducatives et elle s'articule autour de trois axes de travail :

1. La clarification de certains concepts comme : la notion de valeur, de système de valeurs ; logiques d'actions et de pensées ; classification, hiérarchisation et modélisation ; perspectives psychologiques, psychosociales, sociales et anthropologiques ; construction identitaire ; développement moral ; dissonance cognitive ; congruence ; ... (dossier de lectures)
2. Un travail introspectif sur l'identification de ses valeurs personnelles et professionnelles en tant qu'éducateur-trice face à des situations complexes, potentiellement porteuses de conflits de valeurs.
3. Un travail collectif de recherche et de réflexion.

REMARQUES ÉVENTUELLES

Cette UE présente une particularité organisationnelle : 12 heures de cours sont prévues à la grille au premier quadrimestre. L'évaluation finale de l'UE, prévue pendant la session de janvier, portera sur la matière abordée pendant ces heures de cours.

Les 2 heures restantes seront consacrées à des APP (Ateliers de Pratique Professionnelle).

Pendant le second quadrimestre, l'étudiant sera invité à participer à 3 Ateliers, d'une durée de 2 heures chacun. L'objectif de ces APP est de soutenir l'étudiant dans l'élaboration des liens à établir entre sa pratique professionnelle de stage et différents concepts, contenus et théories abordés en classe. En cela, les Ateliers constitueront une aide à la rédaction du rapport de stage par l'étudiant.

Concrètement, l'étudiant devra choisir 3 Ateliers parmi les 6 qui lui seront proposés dans différentes matières : Valeurs Educatives, Dynamique de groupe et d'équipe, Psychopathologie et Questions spéciales de psychologie. Cette procédure de choix d'Ateliers sera abordée au cours d'Accompagnement de la pratique (ACC-PRAT).

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 3_DYN-GR

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Cédric MATHIEU - cedric.mathieu@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique

- a. Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres
- c. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
- d. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
- f. Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- b. Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
- c. Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
- d. Réfléchir et explicitier les valeurs et principes qui le guident dans son action
- f. Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes

3. Être un acteur institutionnel et social engagé

- c. Travailler et réfléchir en équipe et en réseau

4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates

- a. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
- f. Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques

5. Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles

- a. Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
- b. Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
- c. Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
- d. Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe
- e. Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles
- f. Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin

6. Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne

- a. Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel
- b. Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
- c. Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
- d. Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
- e. Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Identifier et analyser les mécanismes psychosociaux liés à la dynamique des groupes (leadership, normes, participation, ...).
- Développer des compétences relationnelles et communicationnelles dans un groupe, dans une équipe.
- Mettre en pratique différentes techniques liées à la gestion de groupes et d'équipes lors de processus de décision ou de conduite de réunion.

CONTENU DE L'UE

A. La dynamique des groupes et la communication dans les groupes

- Les concepts de groupe, d'équipe, les caractéristiques.
- Les objectifs d'un groupe (individuels, collectifs)
- Les réseaux de communication
- L'influence
- Les normes
- La prise de décision
- La résolution de problème dans un groupe
- Le leadership
- Les fonctions (production, facilitation, régulation) et les rôles...

B. Des techniques d'animation de groupes et d'équipes

- Brise-glace, brainstorming, philips 6/6, ateliers en tournante, réunion discussion...

C. La conduite de réunion

- Les différents types de réunions
- Des techniques et procédés d'animation

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- André de Peretti, Techniques pour communiquer, Editions Hachette Education, Paris, 1994.
 - Roger Mucchielli, La conduite des réunions, Editions ESF, coll. formation permanente.
 - Christophe Carre, Animer un groupe. Leadership, communication et résolution de conflits, Livres Outils Formation, éd. Eyrolles, Paris, 2007.
- (+ Voir dossier de lectures remis aux étudiants)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_DYN-GR		100 %						100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Cette UE présente une particularité organisationnelle : 22 heures de cours sont prévues à la grille au premier quadrimestre. L'évaluation finale de l'UE, prévue pendant la session de janvier, portera sur la matière abordée pendant ces heures de cours.

Les 2 heures restantes seront consacrées à des APP (Ateliers de Pratique Professionnelle).

Pendant le second quadrimestre, l'étudiant sera invité à participer à 3 Ateliers, d'une durée de 2 heures chacun. L'objectif de ces APP est de soutenir l'étudiant dans l'élaboration des liens à établir entre sa pratique professionnelle de stage et différents concepts, contenus et théories abordés en classe. En cela, les Ateliers constitueront une aide à la rédaction du rapport de stage par l'étudiant.

Concrètement, l'étudiant devra choisir 3 Ateliers parmi les 6 qui lui seront proposés dans différentes matières : Valeurs Educatives, Dynamique de groupe et d'équipe, Psychopathologie et Questions spéciales de psychologie. Cette procédure de choix d'Ateliers sera abordée au cours d'Accompagnement de la pratique (ACC-PRAT).



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 36 h

Intitulé de l'UE : **Questions spéciales de psychologie**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 3_QSP

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Cédric MATHIEU – cedric.mathieu@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique

Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres

Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société

Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe

Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille

Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin

Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables

Réfléchir et explicitier les valeurs et principes qui le guident dans son action

Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique

Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes

Être un acteur institutionnel et social engagé

Travailler et réfléchir en équipe et en réseau

S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates

S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée

Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative

Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles

Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche

Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques

Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles

Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif

Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles

Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin

Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne

Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel

Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)

Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte

Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres

Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles

Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Appréhender les situations professionnelles avec un regard systémique : observation, décodage et intervention.
- Envisager la communication dans une perspective interactionnelle et stratégique (Modèle de Palo Alto).

CONTENU DE L'UE

L'Approche systémique :

- La théorie des systèmes.
- Le constructivisme.
- L'approche systémique et stratégique, le modèle de Palo Alto : les axiomes de la communication.
- Des « concepts systémiques » tels que : la notion de demande, les jeux psychologiques et relationnels, les troubles de la communication, le travail sous contrainte), la notion de symptôme, le cadre, le recadrage, le contexte, le changement, la notion de loyauté et de conflits de loyauté, la situation de parentification, l'aliénation parentale,
- Des outils issus de l'approche systémique et envisagés dans des contextes professionnels : la thérapie brève, la méthodologie d'intervention systémique, la grille d'intervention stratégique, l'approche narrative, ...).

N.B. : ces contenus ne seront pas envisagés dans leur totalité et varieront en fonction des besoins identifiés par l'enseignant.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Ouvrage de référence)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Amiguet, O. et Julier C., L'intervention systémique dans le travail social, Repères épistémologiques, éthiques et méthodologiques, éd. EESP, 2014.
- Caillé Ph., Rey Y., Les objets flottants. Méthodes d'entretiens systémiques, éd. Fabert, 2004.
- Chabert M., Petite épistémologie de la thérapie brève systémique et stratégique illustrée par l'exemple, Bref !, éd. Enrick B., 2017.
- De Lassus,R., L'analyse transactionnelle, une méthode révolutionnaire pour bien se connaître et mieux communiquer, éd. Marabout, 1991.
- Ducommun-Nagy C. Ces loyautés qui nous libèrent, éd. Lattès, 2006.
- Durant G., L'abécédaire systémique du travailleur social, coll. Psychothérapies créatives, éd. Fabert, 4e édition, 2014.
- Haley J., Un thérapeute hors du commun : Milton H. Erickson, éd. Desclee De Brouwer, 1984.
- Morgan A., Qu'est-ce que l'approche narrativ ?, éd. Hermann/L'Entrepot., 2010.
- Mugnier J-P., Ces familles qui ne demandent rien., éd. Yapaka/Fabert, 2011.
- Piquet E., Faites votre 180°!, Vous avez tout essayé. Et si vous tentiez l'inverse ? éd. Payot et Rivages, 2015.
- Seron C., S'engager aux côtés des familles., éd. Eres, 2016.
- Wittezaele J.J., L'homme relationnel, éd. CouleurPsy - Seuil, 2003.
- Watzlawick P., Helmick Beavin J., Jackson D.D., « Une logique de la communication », éd. du Seuil, 1972.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_QSP		100 %						100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La présence et la participation au cours font partie intégrante du processus d'apprentissage.

Cette UE présente une particularité organisationnelle : 32 heures de cours sont prévues à la grille au premier quadrimestre. L'évaluation finale de l'UE, prévue pendant la session de janvier, portera sur la matière abordée pendant ces heures de cours.

Les 4 heures restantes seront consacrées à des APP (Ateliers de Pratique Professionnelle).

Pendant le second quadrimestre, l'étudiant sera invité à participer à 3 Ateliers, d'une durée de 2 heures chacun.

L'objectif de ces APP est de soutenir l'étudiant dans l'élaboration des liens à établir entre sa pratique professionnelle de stage et différents concepts, contenus et théories abordés en classe. En cela, les Ateliers constitueront une aide à la rédaction du rapport de stage par l'étudiant.

Concrètement, l'étudiant devra choisir 3 Ateliers parmi les 6 qui lui seront proposés dans différentes matières : Valeurs Educatives, Dynamique de groupe et d'équipe, Psychopathologie et Questions spéciales de psychologie. Cette procédure de choix d'Ateliers sera abordée au cours d'Accompagnement de la pratique (ACC-PRAT).

Volume en Crédits : **3 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **3_P-PATHO**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Christine HENROTAY – christine.henrotay@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1a, 1c, 1d, 2c, 2d, 2e, 3c, 4a, 4b, 4c, 4d, 4e, 4f, 5b, 5c, 5f.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

En fin de cours, l'étudiant(e) sera capable :

- d'interroger la norme et donc le contexte social, culturel, institutionnel dans lequel s'insère l'individu qui souffre de troubles psychiques ;
- d'identifier et de décrire les principaux symptômes et manifestations cliniques des principaux troubles psychopathologiques ;
- de proposer des attitudes éducatives et de réfléchir à des pistes d'accompagnement en tant qu'éducateur spécialisé face à ces personnes ;
- de participer activement aux réunions d'équipe pluridisciplinaire notamment par des observations pertinentes.

CONTENU DE L'UE

Historique et rappel des grands courants étiologiques.

- Approches critiques
- de l'anormalité au plan psychique
 - des classifications et du diagnostic
 - du contexte psychiatrique

Notions d'organisation de la personnalité et de genèse des troubles qui relèvent des pôles névrotiques, psychotiques et intermédiaires.

La névrose dans ses formes hystérique, obsessionnelle et phobique, étudiée aux plans clinique, dynamique et psychogénétique.

Aperçu des psychoses les plus courantes :

- psychoses aiguës: * bouffée délirante polymorphe
* psychose puerpérale
- psychoses chroniques: * schizophrénie
* paranoïa
* psychose maniaco-dépressive

Aperçu des organisations relevant de troubles intermédiaires

- * état-limite
- * perverse
- * psychopathique

Les troubles anxieux, dépressifs, hypocondriaques, les addictions...

L'accompagnement en tant qu'éducateur spécialisé face à des personnes présentant des troubles psychiques.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

JUGNET Patrick, Les névroses ou le désir de l'interdit, Ed Berger-Levrault.

BERGERET Jean, La personnalité normale et pathologique, Ed Dunod, 2013.

MENECHAL Jean, Introduction à la psychopathologie, Ed Dunod.

BESANCON Guy, Manuel de psychopathologie, Ed Dunod.

ROUSSILLON R., Manuel de psychologie et psychopathologie clinique générale, Masson.

MALEVAL J-C, Logique du délire. PUR.

BARRE TROCHERY Nicolas, Accompagner la personne avec schizophrénie, Chronique sociale, 2014.

ZENONI A, L'autre Pratique clinique, Erès, 2009.

Différents articles en lien avec des thématiques concernant les troubles psychiques et le positionnement de l'éducateur spécialisé.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_P-PATHO		100 %						100 %	

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Cette UE présente une particularité organisationnelle : 44 heures de cours sont prévues à la grille au premier quadrimestre. L'évaluation finale de l'UE, prévue pendant la session de janvier, portera sur la matière abordée pendant ces heures de cours.

Les 4 heures restantes seront consacrées à des APP (Ateliers de Pratique Professionnelle).

Pendant le second quadrimestre, l'étudiant sera invité à participer à 3 Ateliers, d'une durée de 2 heures chacun. L'objectif de ces APP est de soutenir l'étudiant dans l'élaboration des liens à établir entre sa pratique professionnelle de stage et différents concepts, contenus et théories abordés en classe. En cela, les Ateliers constitueront une aide à la rédaction du rapport de stage par l'étudiant.

Concrètement, l'étudiant devra choisir 3 Ateliers parmi les 6 qui lui seront proposés dans différentes matières : Valeurs Educatives, Dynamique de groupe et d'équipe, Psychopathologie et Questions spéciales de psychologie. Cette procédure de choix d'Ateliers sera abordée au cours d'Accompagnement de la pratique (ACC-PRAT).



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 420 h

Intitulé de l'UE : **Stage**

Volume en Crédits : 20 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : 3_STAGE

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (2_STAGE)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (3_ST3)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Sophie LOGJES – sophie.logjes@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

L'unité constituant une activité d'intégration professionnelle, les six compétences du référentiel de compétences de l'éducateur spécialisé en accompagnement psychoéducatif sont visées par celle-ci.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de répondre au profil de compétences défini par la convention de stage B3.

CONTENU DE L'UE

Voir convention de stage B3.

L'UE comporte 400 heures de stage, la participation au cours de Préparation et analyse psycho-éducative des pratiques professionnelles (Acc-Prat), et la participation aux Séminaires consacrés au Dispositif Psycho-Educatif (SDPE).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (convention de stage et carnet de stage)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
3_STAGE				100 %			Report		

L'évaluation de l'UE se base sur :

- Pour le stage : une évaluation globale basée sur le profil de compétences annoncé dans la convention de stage, elle-même annexée au RGEJ.
- Pour le cours d'Acc-Prat et les SDPE : aucune évaluation spécifique, si ce n'est la présence active et participative (qui est prise en compte dans le profil de compétences établi à l'issue du stage).

Conformément au RGEJ : les évaluations de certaines activités - les travaux pratiques, stages, rapports et travaux personnels - peuvent n'être organisées qu'une seule fois par année académique. Elles sont alors réputées rattachées à chacune des sessions d'examens de l'enseignement.

Pour la section Éducateurs, les activités d'apprentissage concernées par cette mesure sont les stages.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : Educateurs spécialisés

Ancrage de l'UE : Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : -- h

Intitulé de l'UE : **Travail de fin d'études**

Volume en Crédits : **16 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **3_TFE**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Sophie LOGJES – sophie.logjes@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

L'ensemble du référentiel de compétences est visé par cette UE.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de rédiger et défendre un Travail de Fin d'Etudes en exploitant les acquis de l'ensemble des UE de la formation.

Ce travail permettra de démontrer la capacité de l'étudiant à identifier et analyser de façon approfondie une thématique particulière en lien avec son futur métier et de poursuivre le travail de connaissance de lui-même et d'élaborer son identité professionnelle.

CONTENU DE L'UE

Le TFE est lié au stage de troisième. Il s'agira pour l'étudiant d'une part de se pencher sur une problématique particulière rencontrée sur le lieu de stage de troisième et d'autre part de poser un travail réflexif sur lui-même.

Le module TFE donnera à l'étudiant des outils pour l'amener à cerner une problématique, à l'approfondir, à l'analyser. L'étudiant recevra également des informations sur la manière d'approfondir sa connaissance de lui-même.

Des explications plus pratiques lui seront également fournies : choix et rôle du promoteur, échéanciers, modalités et critères d'évaluation

Le cours d'Expression Ecrite et Orale (partim « TFE ») vise à préparer les étudiants à la réalisation d'un TFE du point de vue de la forme ainsi qu'à les faire s'interroger sur la fiabilité d'une source. Le cours abordera les éléments suivants :

- **La structuration du contenu** : page de garde, remerciements, table des matières, corps de texte, conclusion, bibliographie, annexes éventuelles.
- **La mise en page** : alignement, respect de l'espacement, paragraphes, alinéas, typographie, titres, sous-titres, numérotation, pagination, etc.
- **La citation et la référencement de vos sources** : comment citer un extrait, comment noter une source, comment référencer une source en note de bas de page, comment rédiger une bibliographie...
- **Le plagiat** : comment éviter le plagiat en citant vos sources de manière rigoureuse, qu'il s'agisse de citations ou de reformulations.
- **L'importance du style** : comment s'exprimer dans un TFE, quelles sont les conventions à respecter, etc.
- **La maîtrise du langage écrit** : l'orthographe, la syntaxe, la ponctuation, le choix d'un vocabulaire adapté, etc.
- **La fiabilité des sources** : comment identifier le niveau de fiabilité d'une source, en s'interrogeant sur sa provenance, sur son auteur, sur ses références, etc.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Guide TFE)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

<https://bib.uclouvain.be/infosphere/analyser-linformation/%C3%A9valuer-un-site-web>

http://www.csem.be/outils/recherche_et_fiabilite_de_linformation_en_ligne

<https://bibliotheque.ichec.be/utiliser-des-outils-documentaires/les-etapes-a-suivre/evaluer-la-qualite-et-la-pertinence-des-sources>.

<https://www.scribbr.fr/normes-apa/bibliographie-aux-normes-apa/>

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

La note finale est composée selon les indications du Guide TFE.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)